

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

POUR LA COMMISSION DU BAPE : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président
M. JOSEPH ZAYED, commissaire
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 14

Séance tenue le 27 novembre 2014 à 19 h
Hôtel Québec
Salle Monet
3115, avenue des hôtels
Québec

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

MATAMEC EXPLORATION INC..... 1

M. André Gauthier

M. Grant Feasby

M. Claude Brisson

CENTRICOISES ET MAURICIENNES POUR LE DÉCLASSEMENT DU NUCLÉAIRE..... 28

M. Sébastien Bois

M. ALEXANDRE TIMMONS 30

REPRISE DE LA SÉANCE

Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ 43

M. KEVIN COUTTS..... 46



**SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014
SÉANCE DE LA SOIRÉE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
MATAMEC EXPLORATIONS INC.**

5

PAR LE PRÉSIDENT :

Nous allons reprendre l'audience avec, cette fois, la comparution des représentants de Matamec Explorations avec monsieur André Gauthier et ses collègues qui sont les bienvenus.

10

Alors bienvenue monsieur Gauthier, et votre collègue.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

15

Bonsoir madame la Commissaire et messieurs les Commissaires! Merci de nous permettre de faire la présentation de notre mémoire ce soir. Donc on va commencer! Donc c'est Matamec Explorations. Je suis accompagné ce soir de Grant Feasby de la compagnie SENES que vous devez connaître, spécialiste en radioactivité, des consultants de Matamec sur le projet Kipawa depuis plusieurs années. À la session de préconsultation du mois de juin à Québec, c'était

20

monsieur Patrice Leblanc qui m'accompagnait.

Donc pour la présentation de ce soir, pour le BAPE sur la filière uranifère, donc on va présenter le gisement de terres rares lourdes de Kipawa au Témiscamingue. C'est le projet minier d'avenir pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec.

25

Donc ce qui est important pour une compagnie publique, on doit faire une mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

30

Donc cette présentation comporte des énoncés prospectifs. Je vais vous faire grâce, mais c'est les énoncés prospectifs, les mises en garde qu'on doit faire habituellement comme compagnie publique.

35

Donc l'aperçu! Un point important, c'est qu'à moins d'exception, les pages citées indiquent la ou les pages références de notre mémoire, et on a ajouté quelques petits éléments qui pouvaient aider à la compréhension du sujet.

40

Donc l'objectif de notre mémoire et de notre présentation est d'établir certains faits. Les projets de terres rares ne font pas partie de la filière uranifère, étant définis comme l'exploration et l'exploitation de l'uranium, provenant du rapport DIVEX à la page I.

La concentration en uranium du gisement de terres rares Kipawa est faible, soit trente-trois parties par million (33 ppm).

45 Le gisement de terres rares Kipawa présente des matières radioactives naturelles qui sont assujetties aux lignes directrices de Santé Canada.

Et quand l'étude d'impact sociale et environnementale sera complétée, le projet minier de terres rares Kipawa fera l'objet de son propre BAPE, tel que décidé par le gouvernement du Québec à l'automne 2013.

50 Le premier point, c'est qu'on voulait spécifier qu'il y a des imprécisions dans le rapport DIVEX.

55 Un, dans le rapport DIVEX, à la page 20, on mentionne que la production d'uranium dans le monde provient de quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %) de sources primaires et de six pour cent (6 %) de coproduits de mines d'or, de cuivre et autres métaux.

60 Il n'est aucunement mention dans le rapport, le texte, seulement dans le résumé du rapport et le sommaire du chapitre 3 à la page 38, il n'y a aucune mine présentement de phosphore ou de terres rares dans le monde qui produit de l'uranium. Il y a une erreur.

On dit imprécisions pour être galant, mais pour nous, c'est une erreur.

65 La demande en uranium dans le monde, dans le rapport DIVEX, à moyen terme, les ressources identifiées et les gisements en cours de développement devraient répondre sans difficulté. Donc les très très faibles quantités d'uranium qui pourraient être contenues dans des gîtes de terres rares, à moyen terme, même si ça serait possible, ne sont même pas identifiées comme une ressource potentielle à moyen terme.

70 La teneur des gisements en uranium et en production dans le monde, selon Ressources naturelles Canada, c'est en moyenne deux mille (2000) ppm.

75 Il y a une exception de taille, c'est la mine Rössing en Namibie avec trois cents (300) ppm. Juste par comparaison, le gisement de terres rares de Kipawa, c'est dix-neuf millions de tonnes (19 M t) pour une production répartie sur quinze (15) ans. Si on parle de la mine Rössing avec trois cents (300) ppm, on parle d'une production d'à peu près cinquante millions de tonnes (50 M t) par année. Et de 2009 à 2013, ils ont extrait, je parle pas de stériles, mais de minerais, au-delà de deux cent cinquante millions de tonnes (250 M t).

80 Donc on parle vraiment, à basse teneur, ça prend vraiment des très grosses quantités, des conditions spéciales pour récupérer l'uranium à ces teneurs-là.

85 Puis la teneur en uranium du gisement de Kipawa est de trente-trois (33) ppm et non pas soixante-deux (62) ppm comme il est mentionné à DIVEX à la page 68. Et ça, c'est contenu dans notre étude de faisabilité qui a été déposée sur SEDAR en 2013.

90 Les faits saillants du projet Kipawa, c'est que la gestion de la radioactivité, parce qu'on a quand même des faibles quantités en uranium, fera partie intégrante du système de gestion de l'environnement et de la santé et sécurité des personnes.

95 La Directive 019 du Québec s'applique à l'exploitation minière des terres rares comme à tout autre projet minier.

 Les lignes directrices de Santé Canada s'appliquent pour la gestion des matières radioactives naturelles.

100 Le processus d'évaluation environnementale du Québec et la revue du BAPE s'appliquent à tous les projets de terres rares. Puis la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale s'applique aux projets de terres rares. Et ça n'avait pas été mentionné dans le rapport de DIVEX, l'existence de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

105 Pour les fins du BAPE, on a quand même demandé à SGS Geostat qui a fait l'estimation des ressources minérales des terres rares pour notre étude de faisabilité, de faire la vérification de l'estimé d'uranium, et selon SGS, toujours avec une teneur moyenne en trente-trois (33) ppm, l'évaluation du contenu en uranium de l'étude de faisabilité est raisonnable, fondée et fiable.

110 Et ce que vous pouvez voir, c'est une vue en plan 3D du contenu en uranium. Donc vous pouvez voir que les couleurs turquoise, bleu pâle, bleu foncé et jaune, c'est des teneurs en uranium de zéro à cinquante (50) ppm. C'est la majorité du gîte.

 Et en orange et les quelques petits points rouges, des teneurs entre cinquante (50 ppm) et cinq cent soixante-dix (570 ppm), c'est vraiment des quantités marginales. Donc la moyenne de trente-trois (33) ppm est vraiment – on peut le voir de façon visuelle.

115 Si vous voulez avoir une copie du rapport de SGS, on peut le fournir au BAPE.

 La gestion des matières radioactives naturelles! Ce qui est important de mentionner, c'est que dans certains domaines, les matières radioactives naturelles peuvent être présentes en quantité suffisante pour transmettre des doses de rayonnement aux travailleurs ou le public. Les

120 lignes directrices ont été élaborées par Santé Canada et le groupe de travail sur les MRN des
différentes provinces canadiennes et s'appliquent entre autres aux industries suivantes!

Extraction et traitement des minerais; production de pétrole et gaz; recyclage des métaux;
125 produits forestiers et production d'énergie thermique.

Je vous fais grâce de tout le détail. Et en plus, il y a un etc., il y a plusieurs autres industries
qui sont touchées par les lignes directrices de Santé Canada.

130 Les études réalisées par Matamec, on a fait une étude de faisabilité, comme je vous disais,
qui a été déposée sur SEDAR en octobre 2013, et une étude de référence environnementale qui a
été complétée en octobre 2013.

135 Toutes les données – c'est ça qui est important – c'est que toutes les données de ces études
ont été communiquées depuis la signature du MOU le 6 juillet 2012 aux nombreux consultants, je
parle de nombreux consultants des communautés algonquines de Eagle Village First Nation et
Wolf Lake First Nation, et ça, c'est suite au MOU.

140 Il était prévu dans le MOU que les communautés algonquines donnaient leur position après
la complétion de toutes les études, incluant l'étude d'impact environnementale, ce qui n'a pas été
fait.

145 Et la population environnante. On parle de la MRC de Témiscamingue, les élus de la Ville de
Témiscaming et de la municipalité de Kipawa, les nombreuses associations, industries,
communautés autochtones, parce que quand même, malgré qu'on parle de communautés
algonquines, il y a quand même des membres de ces communautés qui ont été informés,
indépendamment des consultants de ces communautés-là, et les résidents bien entendu, tous les
résidents du Témiscamingue, donc de l'évolution du projet qui a été communiqué par divers
canaux d'information.

150 On a une réunion de la table d'harmonisation et de ces trois (3) comités où participent
plusieurs organismes, incluant des représentants des élus, même des ministères qui sont présents
sur notre table d'harmonisation et des comités, des rencontres de public cible, entrevues médias,
etc.

155 L'étude d'impact environnementale et sociale, les étapes à venir! Ce qu'il faut comprendre,
que dans un projet minier, on fait une étude de faisabilité, on fait une étude de référence qui est le
milieu physique, biologique et humain avant toute production, et l'étude d'impact, c'est l'impact de
notre étude de faisabilité sur l'étude de référence.

160 Donc Matamec devrait débiter l'étude d'impact environnementale et sociale en 2015. Et
comme il est convenu avec les communautés de Eagle Village et de Wolf Lake, les données seront
communiquées au fur et à mesure aux consultants de ces communautés.

165 Et vous pouvez voir toutes les étapes en gros qu'on a à faire pour produire l'étude d'impact
environnementale et sociale.

170 Ce qui n'avait pas été mentionné par DIVEX, à moins que je me trompe, c'est qu'il y a un
nouveau processus fédéral de la Loi concernant l'évaluation environnementale de certaines
activités visant à prévenir les effets environnementaux négatifs importants, un des buts principaux
de la loi, c'est d'assurer la consultation et la protection des Premières Nations.

175 Et suite à l'analyse de notre description de projet, il y a une aide financière qui va être
accordée après le dépôt de l'étude d'impact environnementale et sociale à différents groupes
d'intérêt qui sont impactés par le projet au Témiscamingue. Cent trente mille (130 000 \$) sur cent
quatre-vingt-neuf mille (189 000 \$) vont être accordés à Wolf Lake, Eagle Village et une autre
communauté algonquine qui a manifesté un intérêt qui est Timiskaming.

180 Dans le processus, dans les étapes du processus fédéral pour l'Agence canadienne
d'évaluation environnementale, Matamec a déposé un avis de projet le 31 janvier 2013 et le
31 mai, les lignes directrices ont été émises et on est assujéti à une étude d'impact
environnementale complète par l'organisme fédéral.

185 Et par rapport, on est rendu à la troisième étape, on a terminé la deuxième étape des quatre
(4) étapes que comprend le processus fédéral.

 Pour le processus québécois, on est assujéti au BAPE. Un, on est un gisement de plus de
deux mille tonnes (2000 t) par jour et aussi, ce sont des terres rares, donc on est obligé.

190 On doit faire un dépôt écrit au ministre décrivant la nature générale du projet en 2015.

 Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques établira le contenu, la nature et la portée de l'étude.

195 La préparation de l'étude d'impact environnementale et sociale comprendra l'évaluation des
impacts du projet sur le milieu, comme j'expliquais.

 Puis suivra le processus du BAPE et l'émission du certificat d'autorisation.

200 Pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il exige de nombreuses informations dont une description détaillée du projet avec plans et devis, caractérisation du milieu où se fera le projet, donc les aspects environnementaux et sociaux et d'autres informations selon les exigences de la Directive 019.

205 Aussi, ce qui est important à souligner, c'est qu'il y a un projet de terres rares au Canada qui a été soumis à une évaluation environnementale, c'est le projet de terres rares Nechalacho de Avalon Rare Metals dans les Territoires du Nord-Ouest.

210 Ce gisement-là s'appelait Thor Lake et qui est renommé à la demande de communautés des Premières Nations de la région Nechalacho. C'est un projet qui est situé en milieu nordique très sensible.

215 Puis suite à l'analyse d'impact préparée par Avalon, le Mackenzie Valley Environmental Review Board qui est l'autorité qui est responsable et qui a un processus similaire au BAPE, considère que les concentrations d'uranium sont trop faibles pour avoir un risque pour l'environnement et les personnes. Donc "The Thor Lake deposit is expected to contain 24 ppm uranium", puis les méthodes d'atténuation exigées par le Mackenzie Valley Environmental Review Board pour éviter et diminuer les impacts possibles sont énumérées dans le rapport.

220 Et en conclusion! Le projet minier Kipawa, les faits! Donc notre projet et les autres projets de terres rares ne font pas partie de la filière uranifère.

Les imprécisions du rapport DIVEX ont suscité des inquiétudes exagérées à notre sens en associant la production d'uranium en tant que coproduits des mines de terres rares.

225 Le projet Kipawa est soumis à toutes les réglementations provinciales et fédérales relativement à l'environnement et à la santé.

230 Dans ce cadre, un programme de gestion des matières radioactives naturelles sera élaboré selon les lignes directrices canadiennes pour la gestion des matières radioactives naturelles.

Dans notre prochaine phase de travaux, nous allons réaliser l'étude d'impact environnementale et sociale.

235 Le projet Kipawa est soumis au processus d'évaluation de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, incluant le BAPE.

Et en terminant, Matamec a toujours été transparente et on est toujours de bonne foi.

Et je vous remercie de l'attention que vous avez apportée à notre présentation.

240

PAR LE PRÉSIDENT :

On vous remercie nous aussi. Je passerai la parole à mes collègues qui ont étudié votre mémoire qui couvre d'autres aspects complémentaires à ce que vous venez de nous présenter. Alors je pense que l'essentiel de nos questions va plutôt porter sur votre mémoire, mais aussi sur votre présentation, il n'y a pas de restriction là-dessus.

245

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Merci.

250

PAR LE PRÉSIDENT :

Alors Michèle, voulez-vous commencer?

255

PAR LA COMMISSAIRE :

Oui, merci beaucoup monsieur le Président. En fait, ce que vous nous emmenez en présentation visuelle, tout est dans votre mémoire, il s'agit juste de le redécouper page par page autrement.

260

Vous dites quelque part, en page 9 de votre mémoire, ça a été rapporté quelque part sur un acétate, l'uranium qui est contenu dans notre gisement, c'est considéré comme une impureté, et ça va être géré selon les standards de l'industrie. Puis en parallèle, vous dites, on va travailler avec les lignes directrices de Santé Canada concernant les matières radioactives naturelles.

265

Pour faire une vulgarisation de ce que vous avancez, c'est quoi les limites naturelles, puis là, ce serait quoi les standards de l'industrie par rapport à ça?

270

Je veux dire, c'est quoi les actions particulières qui feraient que l'uranium en impureté dans vos gisements serait géré adéquatement?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Bien là, nous, on va suivre les lignes directrices émises par Santé Canada sur les matières radioactives naturelles. Puis là, on rentre dans le très technique, au niveau des millisieverts, etc., peut-être que Grant pourrait juste préciser un peu par rapport à cette question!

275

PAR M. GRANT FEASBY :

280

Okay. The typical way of measuring a concern about radioactivity is through measurement of dose; dose of activity. And for the "lignes directrices", the dose is very conservative; the borderline is point three millisieverts per year, which is a very low dose. It is well within the variation of depending on where we live in Canada. So it's a very low dose. So at that point, one would need to

285

investigate further what could be done to make sure that the dose doesn't get above one millisievert which is the international standard for action which you need to take.

So it is a dose-related thing rather than a concentration-related issue; dose to workers and dose to the public.

290

PAR LA COMMISSAIRE :

D'accord. Plusieurs personnes que nous avons rencontrées dans notre tournée comme Commission nous disaient, notre préoccupation principale, puis dans la région de Kipawa, ça s'est encore confirmé la semaine passée, c'est les impacts sur l'eau, l'environnement, l'eau des lacs, l'eau du bassin versant. À un point qu'on disait, bon, il faudrait enlever tout l'uranium possible de l'effluent.

295

Est-ce que c'est techniquement faisable d'enlever l'uranium de l'effluent d'un procédé comme le vôtre, pour le rendre presque compatible, je dirais pas à l'eau potable, mais justement, les seuils de Santé Canada sur la consommation de l'eau?

300

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Au niveau des normes, au niveau des effluents, on doit respecter les normes, puis on doit suivre les normes par rapport à ça. Donc on peut pas rejeter dans l'environnement de l'eau qui contient plus que ce qui est permis par le règlement et par la loi.

305

Et la même affaire, aussi ce qui est important, c'est ce qui va être contenu dans notre étude d'impact environnementale et sociale, c'est tous ces niveaux-là, etc. Nous, on doit démontrer ça. C'est ça aussi, nous, ce qu'on a toujours dit à la population du Témiscamingue puis aux groupes, etc., c'est que un, attendez qu'on ait fini l'étude d'impact environnementale et sociale, toutes les données vont être disponibles, puis là, on va pouvoir parler, puis dire, ce que nous, on doit démontrer. Si on le démontre pas, bien, c'est sûr qu'on met en péril notre projet.

310

315

Mais nous, on sait qu'on va être capable de pouvoir le faire.

PAR LE PRÉSIDENT :

320 Juste une petite sous-question là-dessus! Quelqu'un nous a proposé à un autre moment de l'audience que ça deviendrait peut-être plus acceptable si on nettoyait les résidus de toute radioactivité avant de les enfouir. Est-ce que c'est envisageable?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

325 Nous, on regarde toutes les options possibles. C'est ça, c'est dans les scénarios qu'on regarde.

On regarde tous les scénarios possibles.

330 Puis aussi un point important, c'est que nous, dans notre prochain programme d'activité, c'est d'optimiser notre métallurgie, de mettre à jour l'étude de faisabilité, puis d'arriver avec – parce que dans l'étude, dans la mise à jour de l'étude de faisabilité, le projet évolue aussi.

335 Il y a d'autres options qui vont être présentées, etc., donc qui vont être reflétées dans cette étude-là et dans l'étude d'impact environnementale et sociale.

PAR LE PRÉSIDENT :

340 Mais sans entrer dans le détail de votre projet, parce qu'on n'est pas ici pour examiner un projet en particulier, y compris le vôtre, vous connaissez notre mandat. Nos audiences ont une portée beaucoup plus générale.

345 Y a-t-il à votre connaissance des technologies qui permettent de nettoyer à peu près complètement des résidus de toutes traces de radioactivité?

PAR M. GRANT FEASBY :

350 That's a very good question, a question that comes up many times: is it possible to remove radioactive substances from residue?

355 There have been attempts to actually try to do that but there are two major problems: one is in order to reduce, remove the radioactivity, you have all the radioactive elements including uranium, thorium, radium and so on, there is many of them; then to do that, you have to completely destroy the mineralisation, and to do that, you need something that we call in chemistry "aqua-reject", which will dissolve just about everything.

360 That was possible to separate. Then, when you separate it, what do you do with it? You would end up with a concentrate of radioactive substance or material which would require much different disposal containment options. So it becomes unfeasible and undesirable to do that.

365 The corollary to that is that the radioactivity that we see in this deposit is found everywhere in our environment, in our soils, in our rocks. It's only a matter of degree. Soils contain about one-fifth the concentration of uranium we find in this deposit, for example. So we could do the same thing with soil and take the entire radioactivity out of it. What would we do with it then, is the question.

PAR LE PRÉSIDENT :

370 It would not have any commercial value?

PAR M. GRANT FEASBY:

375 It would have a tremendous negative risk attached to it. It would be making very low radioactivity into reasonably high radioactivity which becomes another social environmental technical cost issue. It's a very good question, Sir. Thank you.

PAR LA COMMISSAIRE :

380 C'était dans la même ligne, parce que qu'on l'enlève de l'eau de l'effluent ou qu'on l'enlève du résidu, c'est la deuxième question, mais en fait, c'est la préoccupation majeure des gens, puis que ça se retrouve pas dans l'environnement.

385 Donc on pose la question! Est-ce que dans le cas des terres rares, c'est faisable! Et on posait aussi la question dans le cas des autres industries, sans déborder de notre mandat.

Ce qui m'amène à des seuils. En fait, les provinces, les États qui ont créé des moratoires ont quand même laissé une porte ouverte à dire, bien, un gisement qui a telle concentration d'uranium, on peut quand même l'exploiter, puis ils ont mis un chiffre.

390 Dans votre mémoire, vous nous dites, les mines ou les projets d'éléments des terres rares du Nord-du-Québec présentent des concentrations beaucoup plus élevées, donc il y a des minimums, il y a des écarts.

395 Dans un premier temps, c'est quoi l'écart qu'on rencontre dans les terres rares au Québec? Pas votre projet en particulier, mais je profite de votre présence pour le demander, j'imagine que vous devez avoir une certaine idée, si ça va de deux (2) ppm à mille (1000) ppm, c'est quoi?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

400 De ce côté-là, nous, il y a des données des fois qui sont pas disponibles, etc., nous, on regarde notre projet en premier lieu. Ce que les autres font, c'est ce qu'ils font. Normalement, nous autres, ce qu'on sait, c'est qu'au niveau des gisements des terres rares, les teneurs sont faibles.

Grant peut peut-être compléter sur ce côté-là!

405

PAR M. GRANT FEASBY :

The question was: what's the level in other deposits? Ah! The question was: what is the range of uranium concentration? We find in various deposits and in Canada it would be ranging from twenty (20) to one hundred (100) parts per million, from one hundred (100) is point zero one percent (.01%) which is ten thousand times lower than the concentration of uranium that is being mined in Saskatchewan at the moment.

410

PAR LA COMMISSAIRE :

415

Mais comme on a vu sur une de vos planches, on voyait qu'à certains endroits, il y a plus, à certains endroits il y a moins, la moyenne donne trente-trois (33) ppm. Admettons qu'on aurait été dans le projet d'exploration, puis on serait tombé sur le bout de la roche qu'on est à cinq cents (500) ppm, si on avait mis un seuil de cent (100) ppm, on ne pourrait plus continuer la prospection pour les terres rares, si le seuil de la loi avait été de cinq cents (500 ppm).

420

C'est pour ça que j'essaie de voir, y a-t-il un seuil qui nuirait à l'exploitation des terres rares au Québec?

425

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Bien nous, on n'en voit pas...

PAR LA COMMISSAIRE :

430

Pas pour le vôtre?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

435

On n'en voit pas pour la nôtre. C'est que les données de DIVEX, est-ce qu'elles sont fiables au complet, nous autres, on a vu qu'il y avait déjà un problème pour nous; est-ce que pour les autres, c'est la même chose!

440 Nous, ce qu'on sait, c'est que, quand même on parle avec d'autres projets dans le monde, on est toujours dans les seuils excessivement faibles, puis si vous dites, par rapport, on a fait une visualisation, si quelqu'un rapporte qu'il est allé sur le gîte, qu'il est allé sur ce point-là, vous êtes des menteurs, c'est pas ça, c'est la réalité, c'est pas ça la réalité.

445 Nous, c'est basé, vous allez voir, dans l'étude de faisabilité, il y a dix mille (10 000) analyses, il y a au-delà de trois cents (300) trous de forage à un espacement de vingt-cinq mètres (25 m) qui est reconnu dans l'industrie minière, etc. Bien, je veux dire, c'est basé sur des faits, pas juste, on les montre, ces quelques points rouges, mais quand on mélange – non, mais je veux dire, si on minait ça, on minera pas ce petit point rouge là, on va miner...

PAR LA COMMISSAIRE :

450 On ne remet pas en question la valeur moyenne, puis votre démonstration, elle est là.

455 Ce que je disais, c'est, dans un autre projet qui ne serait pas votre compagnie, et on prospecterait, et on tomberait, si la province de Québec disait, bien, si le gouvernement du Québec établissait un seuil à cinq cents (500) ppm au-dessus duquel on ne pourrait plus travailler un gisement contenant cinq cents (500) ppm d'uranium, quelqu'un tomberait sur un pic seulement, et le projet lui-même pourrait faire une moyenne de trente-trois (33 ppm).

460 C'est ça que je veux dire. C'est pour ça le "range", je veux dire, ce serait quoi le seuil critique qui mettrait en péril l'industrie des terres rares?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

465 Nous, on voit pas de seuil critique comme tel avec des teneurs de même. C'est sûr que s'il y a un pic, on peut pas faire d'un pic qui peut-être qui est une tonne sur dix-neuf millions de tonnes (19 M t), dire on fait rien à cause de ça, puis ce qui est important, là, on pourrait entrer dans la géologie, etc.!

470 Nous, ce qu'on a remarqué sur le gîte, c'est que l'uranium est surtout contenu dans un minéral qui s'appelle l'ucanite, puis c'est des gros grains. Ce gros grain là fait des pics à plus finir, on parle d'un grain qui est à peu près gros comme ça.

475 Donc il faut faire attention. On est obligé, nous autres, de tenir compte de toutes ces variations-là et d'arriver à un chiffre qui tient la route, basé sur tout un paquet d'analyses, etc.

PAR LE COMMISSAIRE :

480 J'aurais juste une question. Vous avez, tant dans la présentation orale que dans votre mémoire, vous avez mis l'accent sur tous les efforts que votre entreprise fait pour garder contact et communiquer avec les populations d'accueil.

485 C'était quand même assez frappant à la page 13, quand vous avez indiqué qu'entre autres, en 2013 seulement, vous avez tenu, évidemment pas dans tout le détail, mais quand même tenu cent quatre-vingts (180) rencontres qui ont touché mille six cents (1600) personnes, six (6) réunions publiques, huit (8) réunions de la table d'harmonisation, cinq (5) du comité environnement, etc.

490 Je voulais savoir, par rapport au début des rencontres avec la communauté d'accueil ou les communautés d'accueil, par rapport à la situation aujourd'hui, avec toutes les relations, toutes les rencontres que vous avez eues, est-ce que vous sentez une différence en termes d'acceptabilité?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

495 Je pourrais passer la parole à Claude Brisson qui est le directeur des relations régionales et qui pourrait parler exactement du point que vous avez mentionné.

PAR M. CLAUDE BRISSON :

500 Bonsoir madame la Commissaire, messieurs les Commissaires! Mon titre, c'est directeur des relations régionales. Je suis avec Matamec depuis trois (3) ans.

C'est moi qui a compilé les cent quatre-vingt-trois (183) réunions. Je les ai peut-être pas faites toutes, mais j'en ai fait une bonne partie.

505 Vous me mentionnez, est-ce que le climat ou autrement dit, l'acceptabilité sociale a évolué au fil du temps, c'est un peu ça votre question, oui?

PAR LE COMMISSAIRE :

510 Si vous voulez. Est-ce qu'il y a une différence dans l'attitude, le comportement des communautés d'accueil par rapport à leur niveau d'acceptabilité?

PAR M. CLAUDE BRISSON :

515 Écoutez, il y a eu beaucoup de travail d'information qui a été fait au fil des ans. Quand on parle des cent quatre-vingt-trois (183) réunions, il y a eu des réunions publiques d'information; on parle aussi de réunions une à une. Moi, je suis au bureau, il y a des gens qui viennent, mettons deux (2) personnes, trois (3) personnes, une (1), on calcule ça comme une rencontre.

520 Au fil du temps, on s'est aperçu qu'il y a eu une connaissance qui s'est améliorée pour beaucoup de gens. En tout cas au début, les terres rares étaient quelque chose de pas connu.

525 Puis on s'est aperçu, comme au niveau de la population locale, beaucoup de gens voulaient un développement, veulent en savoir plus. Mais ce qui est important de savoir, c'est que les gens sont pas prêts à nous donner les clés de la municipalité. Les gens, ce qu'ils veulent, c'est: Prouvez-moi que le projet fait du sens au niveau environnemental, que nous, en tant que population, on n'est pas en danger, et le projet, à ce moment-là, on l'acceptera.

530 C'était d'ailleurs l'essence de la résolution de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue qui nous a dit ça. Les gens, des fois, mélangent, disent, aïe, ils ont approuvé le projet, ce qui n'est pas le cas.

535 Ce qu'on peut voir dernièrement, il y a eu une certaine cristallisation, pour expliquer, de certaines personnes envers le projet, suite à des discussions qui ont eu lieu; il y a eu des rencontres qui ont eu lieu dont on n'a pas assisté, et on s'aperçoit qu'il y a des gens qui ont de l'information, et on voit qu'il y a un certain dérapage de certaines personnes au niveau de l'attitude envers le projet.

540 Moi, je suis de la région, je me dis, oui, la Kipawa est important, mais c'est ce que je dis tout le temps, moi. Je dis, bien, ce qu'il faut faire, c'est, on va avancer ensemble dans le projet, puis au bout de la ligne, ce qu'on vous dit, bien, vous la prendrez, la décision, lorsque le temps viendra.

545 Nous autres, tout ce qu'on dit, c'est: Laissez-nous vous expliquer, parce qu'il y a beaucoup de questions d'ailleurs qui vont se retrouver, posées par les gens, qu'on n'a pas la réponse encore. L'étude d'impact va répondre à beaucoup de ces questions-là, ce qui n'a pas été le cas ou qu'on n'a pas pu répondre.

550 Donc oui, effectivement, il y a certains groupes qui ont eu une cristallisation, comme je disais tout à l'heure, au niveau des communautés de Eagle Village, Wolf Lake. On avait des réunions avec eux de façon, je dirais presque mensuelle, avec les chefs et les conseillers pour leur expliquer les avancements du projet.

Pour l'instant, il n'y a pas de réunions qui ont lieu. Ça a changé. Mais nous, on demeure ouvert à continuer le travail avec eux, puis fournir l'information lorsqu'elle sera disponible en 2015.

555

PAR LE PRÉSIDENT :

Je ne sais pas si vous avez suivi les audiences qu'on a tenues la semaine dernière dans cette région, mais les bandes de Wolf Lake et de Eagle sont venues nous dire, on n'en veut pas de projet, on demande un moratoire permanent.

560

Est-ce que pour vous, c'est un changement d'attitude, et comment vous l'expliquez?

PAR M. CLAUDE BRISSON :

565

Ce qui était convenu, c'est des gens qu'on connaît très bien, on est des gens du milieu, et nous, quand on avait négocié, qu'on avait travaillé ensemble pour la signature du MOU en juillet 2012, les chefs étaient clairs là-dessus, les communautés, ils disent, nous, on n'approuve pas le projet, on attend que tu nous prouves exactement, prouve-nous que le projet est correct, puis après ça, on parlera du reste.

570

Donc on avait dit, on va vous prouver, on va avancer ensemble là-dedans, on a promis des sommes pour qu'ils nous accompagnent dans le développement. Et c'est un peu ça qu'on faisait.

575

Et on est arrivé à un point, c'est novembre-décembre 2013, où il y a eu comme un certain changement. On a eu de la difficulté à se rencontrer, et il y a eu par la suite des actions qui ont été entreprises. Je sais que suite à la parution de leur étude d'impact sociale, les gens ont pris une position, et on a senti comme un recul par rapport à notre projet.

580

De notre côté, nous, on a dit, bien, on voudrait continuer à travailler avec vous autres. On a été invité à une certaine réunion même où on devait aller, mais nous, ce qu'on dit, on veut informer les gens quand on va avoir l'information.

585

Et on disait à un moment donné, on a fait des rondes de réunions publiques d'information, et ça devient à un moment donné que les gens, tu leur dis tout le temps, on n'a pas encore la réponse, les gens viennent qu'à dire, bien, ils ont quelque chose à cacher! Et c'est pour ça qu'on disait, nous, laissez-nous compléter ce qu'on a à compléter pour pouvoir vous répondre. On veut pas cacher, on veut juste pouvoir vous répondre.

590

Et c'est ce qui a fait en sorte qu'on n'a pas tenu, les gens nous disent, depuis quinze (15) mois mettons, vous avez pas fait de réunions publiques d'information, mais c'est parce qu'il y a eu

un ralentissement un petit peu au niveau du projet en 2014, on est après recentrer le projet, donc il y a pas eu vraiment d'éléments qui suscitaient un besoin d'aller rencontrer à nouveau la population.

595 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Juste pour compléter, toujours dans cette même voie! Donc si je vous comprends bien, vous dites que ça a eu, c'est pas les rencontres nécessairement qui ont causé un effet inverse à celui que vous vouliez, mais le niveau d'acceptabilité n'a pas été nécessairement favorisé par toutes ces rencontres, pour les raisons que vous venez d'expliquer.

600

Si c'était à refaire, qu'est-ce que vous feriez de différent par rapport aux démarches que vous avez faites?

605 **PAR M. CLAUDE BRISSON :**

C'est une très bonne question. Je me la suis posée, on se la pose en équipe, qu'est-ce qu'on pourrait faire, qu'est-ce qu'on aurait pu faire de différent.

610

On s'était posé la question au tout début, quand on a dit, quand on a commencé à communiquer avec la population, on s'est dit, communiquer avec les gens, leur dire ça, c'est bien, mais ça a un effet pervers. C'est que quand tu sors l'information au fur et à mesure et tu la donnes, bien, des fois, tu dois dire aux gens, bien, j'ai pas la réponse.

615

Ça fait qu'il y avait la possibilité de dire on attend, on attend, on attend, on fait un peu comme ce qui n'est plus tellement très accepté présentement, mais on aurait pu dire, on va attendre d'avoir l'information pour le dire aux gens qu'on a l'information.

620

Et à ce moment-là, on aurait été comme un peu silencieux, donc on n'aurait pas été rencontrer les gens depuis des années, on aurait attendu d'avoir vraiment, d'être blindé au niveau de l'information et aller les voir et aller leur dire on a la réponse.

625

Mais chez Matamec, on a décidé, on pourrait dire, peut-être candidement, on a dit, nous autres, on va être transparent, on va être ouvert, on va vous donner l'information, on va la partager avec vous depuis les tout tout débuts. Donc on a créé une table d'harmonisation au tout début du projet.

630

Et personnellement, selon moi, c'était la meilleure façon de faire. C'était la question à savoir qu'est-ce qu'on aurait dû faire de différent, c'était plutôt ça. Est-ce qu'on aurait dû attendre d'avoir les réponses avant de rencontrer les gens!

635 Moi personnellement, selon ma conviction personnelle, je suis entièrement d'accord de dire ce qu'on sait. Et je me dis, si on le sait pas, soyons honnêtes, on n'inventera pas, on va dire qu'on le sait pas.

640 Et c'est pour ça que je suis un peu triste en tant que personne du coin de dire, j'essaie de comprendre pourquoi on essaie de positionner, prendre position alors qu'on est après développer ensemble le projet, on est après ensemble voir comment on peut le faire. Parce qu'il y a encore des changements qui peuvent arriver, là.

 On est après regarder le projet, et c'est ça un peu la seule chose que je trouve, c'est que j'essaie de trouver pourquoi il y a eu urgence de se positionner au niveau du projet alors qu'on est rendu, il y a plein de choses qui restent à faire au niveau de la Commission.

645 On parlait au niveau du fédéral, il y a des audiences, il y a encore de développer l'étude d'impact, on va regarder. Donc il y a plein plein plein d'étapes encore à faire et auxquelles la population va avoir accès, c'est des réunions.

650 Et c'est ça un peu qu'on trouve où on est un peu coincé, parce qu'on voudrait répondre aux questions que vous nous posez, qu'est-ce qu'on pourrait faire. Il y a des choses qui vont être analysées, mais pour l'instant, on ne les a pas, ces réponses-là.

PAR LE COMMISSAIRE :

655 Et en quelques mots, ce serait quoi les raisons qui expliqueraient le point de rupture ou la cristallisation, le positionnement?

PAR M. CLAUDE BRISSON :

660 On a peut-être certaines théories, mais je pense que c'est une méconnaissance du projet.

PAR LE COMMISSAIRE :

665 Non, mais qu'est-ce qui est invoqué?

PAR M. CLAUDE BRISSON :

 Qu'est-ce qui est invoqué qui fait...

670 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Les principaux points qui sont invoqués.

675 **PAR M. CLAUDE BRISSON :**

Bien, les principaux points, je pense pour avoir écouté et suivi la Commission, c'est la pollution, on nous parle qu'on va avoir des effets irréversibles sur l'environnement. On nous parle, il y a certaines personnes qui disent, bien, on laisse tomber tout le côté économique.

680 **PAR LE COMMISSAIRE :**

En fait, je voulais pas que vous fassiez tout le topo, mais est-ce que vous avez identifié des éléments clés autour desquels sont cristallisées les positions? Pas nécessairement tous les éléments qui ont été invoqués.

685 **PAR M. CLAUDE BRISSON :**

690 Il y a des éléments clés, il y a eu, suite à la parution de notre étude de faisabilité, il y a eu comme, comme je dis, la cristallisation s'est faite assez rapidement, et j'ai de la difficulté à comprendre, je pourrais pas vous dire qu'est-ce qui a fait ça, quel point qui a été le point de rupture.

695 Mais on voit, moi, je le ressens qu'il y a un changement, il y a une fermeture, on s'est refermé un peu à ce niveau-là. Et c'est un peu triste à ce niveau-là, parce que nous, on a encore du travail à faire à ce point-là.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

700 Je pourrais compléter, aider à compléter avec un point qu'on a vu, regarder, comment une situation peut dégénérée!

705 La MRC, dans son bon vouloir, si vous savez pas, il y a un moratoire sur le développement du lac Kipawa. En 2013, dans sa grande bonté, la MRC a voulu ouvrir un débat, de rouvrir le développement du lac Kipawa.

Savez-vous comment ça a fini? Ça a fini qu'on est contre Matamec, OK! Les gens qui résident là, il y en a qui veulent pas avoir d'autres bâtiments, parce que ça va les déranger, ça va hausser la valeur foncière, ils vont payer plus d'impôt.

710 Il y en a d'autres, il y a des petits avantages que les gens avaient, ils vont les perdre, etc. Ça fait qu'il y a quelques personnes qui ont profité de ça pour amener ça contre le projet de Matamec, quand on n'est même pas autour, le projet lui-même n'est pas autour du lac Kipawa où se fait le développement.

715 Ça fait que c'est, je vous dis, des fois, les gens ont des bonnes intentions, mais à l'autre bout, ça dégénère. Ça fait que ça a été l'élément; à partir de ce moment-là, ça a été un moment de cristallisation, puis c'était même pas les Premières Nations, c'était des gens de l'extérieur en plus de la région qui ont amené ça.

720 Et aussi, si vous pouvez voir, et je veux pas faire le procès de personne, mais il y a des consultants qui sont anti-mines et qui consultent le monde, puis qui disent – pour moi ils disent n'importe quoi – autrement dit, tu es une mine, tu vas polluer, ça va dégénérer!

725 Dès qu'il y a des projets miniers, on parle pas des autres industries, juste les projets miniers, ça va amener, ah, ils vont gagner plus cher, ça va amener de la drogue, de la prostitution, puis des affaires de même!

730 Bien, je veux dire, je pense qu'on peut montrer bien d'autres cas de d'autres industries que ça arrive de même. Ça fait que, tu sais, c'est comme un point, nous, on considère qu'il y a des bouts, il y a des gens qui disent n'importe quoi, aucunement basés sur les faits, OK, ou qui fait une association, parce que lui a fait ça, bien toi, automatiquement tu vas faire ça! Ce qui n'est pas le cas.

735 Nous, on a à démontrer des choses. C'est sûr qu'il y a des exemples dans le monde, puis pour n'importe quel type d'industries qui sont pas agréables à voir, mais je veux dire, c'est la réalité.

740 Puis si on regarde au Canada et au Québec, c'est pas tout à fait – ce qui se fait ici est drôlement plus sévère qu'ailleurs, puis je pense, puis j'ai même des cas récents où la loi commence à être appliquée encore plus sévèrement qu'elle l'était.

745 Donc ce qui se passe ailleurs, normalement au Canada et au Québec, devrait pas se passer dans le futur. Ce qui s'est fait il y a quarante (40) ans ou cinquante (50) ans ou cent (100) ans, oui peut-être, mais c'était une autre époque.

Ça a été dans la forêt, ça a été dans un paquet d'industries, la pollution, il y en a pas eu juste à cause des mines, il y a eu pour beaucoup d'industries. Donc il faut juger cas par cas, etc.

Puis dans le cadre des réglementations qui sont de plus en plus nombreuses, on parlait à Québec Mines, le ministre délégué aux Mines parlait que pour un projet minier récent, il y avait au-

750 delà de trois cents (300) permis qui étaient demandés. Donc ça commence à faire, je dis pas que
ces trois cents (300) permis-là ne sont pas nécessaires, mais je veux dire qu'il y a une méchante
réglementation, etc.

Ça fait que je pense que c'est un peu ce qu'on pourrait dire présentement.

755

PAR LE PRÉSIDENT :

760 Dans votre mémoire, vous faites un portrait de la réglementation à laquelle une mine, et en
particulier une mine de terres rares, serait soumise. Alors j'ai relevé, vous parlez de Santé Canada,
les normes, vous parlez des interventions du ministère de Pêches et Océans, vous parlez
d'Environnement Canada, vous parlez du ministère du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, du ministère des Forêts et de la
Faune, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, sans parler du contrôle par
l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et le BAPE.

765

Comment vous voyez ça? Ça vous fait tu penser à Astérix, la maison des fous?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

770

Le formulaire P38, si je me souviens bien! Non.

PAR LE PRÉSIDENT :

Comment vous naviguez là-dedans comme entreprise et entrepreneur?

775

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

780 En premier lieu, Matamec a en plus un directeur de l'environnement qui a travaillé, entre
autres pour Agnico Eagle et des projets dans les Territoires du Nord-Ouest, etc., donc qui a une
certaine compréhension des mines en production, des mines en développement, autant au
Québec que dans les territoires très sensibles, bien, c'est même plus les Territoires du Nord-Ouest,
au Canada, je me souviens jamais, c'est le Nunavut ou Nunavik, peu importe lequel, donc a
travaillé avec les communautés inuites, etc.

785

Nous, c'est important, on met pas en doute la réglementation. Puis nous, on considère qu'un
processus public est très important, parce que ça amène un processus comme le BAPE ou comme
le processus fédéral. Ça amène à avoir des experts qui vont poser des questions, puis qui vont
demander des faits.

790 On veut pas savoir les rumeurs, on veut savoir, avez-vous des faits qui démontrent que ce qu'eux autres vont faire, est-ce que ça va avoir un impact, puis les gens vont être obligés, il va y avoir une autorité, disons, neutre qui va venir aider, un peu aider le débat, puis que ça parte pas dans un sens ou dans l'autre.

795 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Ma question n'était pas vraiment de savoir si vous contestez ce type de réglementation, mais plutôt de savoir si c'est pas un peu complexe et si ça pourrait pas être un peu mieux uniformisé?

800 Parce que vous vous ramassez avec deux (2) niveaux de gouvernements, beaucoup d'agences gouvernementales.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

805 Pour répondre à votre question, c'est que, aussi c'est prévu dans la loi fédérale de voir à faire un processus qui soit commun entre une agence québécoise comme le BAPE, et je veux dire un organisme provincial jumelé avec l'organisme fédéral pour éviter, un, les coûts, puis d'avoir à faire deux (2) processus qui sont les mêmes processus. Ça, c'est des choses qui sont dans la loi qui sont possibles, qui sont en négociation.

810 Je pense qu'on n'est pas la seule compagnie qui le demande, il y en a d'autres qui doivent le demander, d'avoir un processus commun.

PAR LE PRÉSIDENT :

815 Mais là, c'est parce qu'il faut les harmoniser.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

820 C'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT :

Ce qui n'est pas le cas.

825 **PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :**

Mais on vit au Canada, c'est un régime fédéral, il y a des compétences provinciales et fédérales, et ça, il faut vivre avec.

PAR LE PRÉSIDENT :

830

Donc vous considérez que s'il y avait une telle harmonisation, en fait si on intégrait davantage ces différentes problématiques, qu'il y aurait pour vous une simplification importante?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

835

Bien, ça pourrait, mais comme on pourrait dire, quand on veut bien faire, des fois on fait l'inverse. C'est qu'il faut voir comment, ça va être quoi la finalité.

840

L'important, nous, ce qui est important, c'est qu'il y ait des lois et règlements environnementaux sévères, puis on doit les respecter.

Parce que des fois, les lois et règlements existent, mais il peut y avoir une certaine, il peut y avoir un certain laxisme.

845

PAR LE PRÉSIDENT :

OK. Vous dites dans votre mémoire que, bon, la section sur l'environnement, vous réferez à l'article 20 qui précise, qui au fond édicte le grand principe général que nul ne peut émettre un contaminant dans l'environnement. C'est ce que vous écrivez.

850

Mais en fait, pour être plus précis, l'article en question dit que nul ne peut émettre un contaminant dans l'environnement sauf dans la mesure permise par la loi et les règlements.

855

Et la mesure permise par la loi et les règlements, des fois c'est un pourcentage très très infime, mais à long terme, pendant toute l'opération d'une mine, ces petits pourcentages peuvent vouloir dire une quantité importante.

860

Avez-vous modélisé quelle serait la quantité globale de matières radioactives qui résulterait de vos quinze (15) années d'opération? Quelle quantité globale que ça ferait, en respectant les normes?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

865

C'est ce qu'on va démontrer, quand je disais qu'on allait faire l'optimisation de nos tests métallurgiques, on va faire une deuxième usine pilote, et on va refaire des tests, etc., pour être sûr, parce que notre étude de faisabilité a été basée sur la métallurgie sur la partie ouest du gîte qui correspond peut-être à sept (7) à huit (8) années de production, et là, ce qu'on va faire avec la

deuxième usine pilote, c'est de faire, on a identifié huit (8) minéralisations représentatives du gîte, on fait un composite, puis on va faire une usine pilote sur ça.

870

Et on va avoir, en fin de compte, on va être capable avec ces échantillons-là d'avoir une certaine représentation du gîte au complet, puis de voir qu'est-ce qu'on va produire sur les quinze (15) ans de la vie de la mine, entre autres.

875

PAR LE PRÉSIDENT :

Donc vous allez être capable d'évaluer la quantité globale?

880

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT :

885

Et est-ce que c'est coûteux d'obtenir des données pareilles?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

890

Bien, je vous donne un exemple. La première usine pilote nous a coûté pas loin de deux millions de dollars (2 M\$), et la prochaine va nous coûter à peu près deux point cinq millions (2,5 M\$), c'est-à-dire à peu près ça, plus toutes les données, etc., plus le travail.

PAR LE PRÉSIDENT :

895

Mais vous dépensez pas ça seulement pour connaître la quantité?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

900

Non, non.

PAR LE PRÉSIDENT :

C'est pour tester vos opérations.

905 **PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :**

C'est que ce qu'on fait, rapidement, avec un procédé métallurgique, on fait des tests en laboratoire en discontinu, puis l'usine pilote nous permet de faire en continu pour voir que ça fonctionne, pas juste étape par étape, mais les étapes...

910 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Puis là, vous savez ce que vous pouvez obtenir, et vous pouvez à ce moment-là...

915 **PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :**

C'est ça qu'on a appris, puis aussi etc., c'est qu'on a appris avec la première usine pilote, puis on met tout avec, parce qu'on évolue aussi avec les laboratoires, de trouver les bonnes façons, être sûr que les techniques d'analyse, etc., correspondent bien, c'est bien le résultat qu'on va avoir etc.

920 Pour pas qu'on utilise une technique X, puis que le résultat ne corresponde pas à la réalité, soit sous-estime ou surestime, peu importe le plus ou le moins. Mais l'important, c'est d'avoir la bonne méthode, être sûr que dans un pourcentage de probabilité, que c'est vraiment ça qu'on va avoir.

925 **PAR LE PRÉSIDENT :**

930 Quand vous regardez l'ensemble des exigences des deux (2) gouvernements, est-ce que vous trouvez qu'il y en a un qui exige plus que l'autre?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

935 Je pourrais pas parler en termes, bien, la meilleure personne pour répondre, ce serait notre directeur de l'environnement qui pourrait répondre à cette question-là. C'est un peu pointu comme question.

PAR LE PRÉSIDENT :

940 OK.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

945 Ce qu'on pourrait faire, si vous voulez, on pourrait reprendre votre question et demander à monsieur Doire de vous répondre, puis de vous envoyer une réponse par courriel ou etc., qui pourrait répondre à votre question.

PAR LE PRÉSIDENT :

950 C'est ça, j'aurais aimé avoir peut-être une idée de ce que ça donne. Parce qu'il y en a beaucoup, c'est très complexe, puis je me dis, bon bien, qu'un gestionnaire de projet, comment il réagit devant tout ça spontanément.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

955 Bien c'est ça, c'est que le projet, il y a tellement de facettes dans le projet, puis on dit toujours que nul ne doit ignorer la loi, mais il faut voir le nombre de lois et règlements qu'on doit connaître! C'est pas juste une personne qui globalement le fait, là.

960 Si vous voyez le nombre de consultants avec lesquels on travaille, ça implique beaucoup de personnes dans un projet de cette dimension-là.

PAR LA COMMISSAIRE :

965 Je vais revenir avec la question des effluents, la question des résidus miniers. La compagnie, n'importe quelle compagnie qui a à gérer des radionucléides tente de se conformer aux meilleures pratiques.

970 Dans le cas des effluents, ce qui guide les pratiques, bien souvent, ce sont des objectifs de rejet ou une norme ou ceci ou cela, bon. Puis on cherche le meilleur procédé pour au moins atteindre la norme, laquelle norme est généralement établie en fonction du milieu récepteur.

975 Vous faites beaucoup d'efforts, une compagnie comme la vôtre peut faire beaucoup d'efforts pour traiter l'effluent aux normes, est-ce que dans la démarche que vous avez, vous êtes capable de regarder si on peut aller plus loin que la norme dans un procédé pour le traitement de l'effluent, on s'entend, dans le sens de dire, c'est quoi l'effet économique que je suis prêt à dépasser en coût de traitement pour rencontrer quelque chose qui dépasse les exigences, qui va plus loin que les exigences, mais pour rencontrer l'acceptabilité du milieu?

980 Est-ce que c'est une démarche qui fait partie de votre réflexion, de dire, écoutez, la norme, elle est là, on la connaît, mais le milieu s'attendrait, mettons qu'on serait rendu à un deuxième

BAPE sur votre projet, le milieu s'attendrait à un rejet la moitié moindre ou plus proche de certaines choses qu'on interprète de Santé Canada, parce que les gens interprètent aussi les choses, quelle est votre démarche là-dedans, d'aller plus loin que les normes?

985

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Bien, c'est ce qu'on essaie de faire, on essaie de regarder plusieurs options partout dans tout le projet au complet, puis on met de l'argent, puis on en met de l'argent pour voir à avoir différentes options, etc.

990

Nous, c'est sûr qu'on veut faire, autrement dit de mettre ça le minimum minimum qu'on peut, OK, mais il va toujours y avoir, dans n'importe quoi, il y a toujours, un, on doit respecter la norme, puis si on veut réduire à la moitié ou au quart ou au tiers, bien, il y a peut-être un coût économique, ça fait que là, c'est une évaluation qu'on fait aussi de tous les coûts du projet, pour voir, bien, jusqu'où on peut le faire sans mettre en péril la qualité du projet.

995

Parce qu'aussi, ce qu'on essaie de faire, on est dans un contexte quand même de concurrence internationale, et ce qu'on essaie de voir, c'est de réduire le CAPEX et l'OPEX, mais tout en gardant la qualité du projet. On peut le faire de différentes façons, l'optimisation du procédé métallurgique. On sait qu'on a fait des gains depuis l'étude de faisabilité. On sait qu'on va pouvoir le faire, mais toujours dans un esprit de garder la qualité du projet.

1000

On veut pas arriver à faire des murs en carton, comme on pourrait faire, entre guillemets, c'est de garder la qualité du projet, ça veut dire, c'est quelque chose, c'est un projet qui est sécuritaire, etc., qui rejoint les normes, puis on fait le maximum pour éviter des problèmes présents et futurs.

1005

PAR LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous subissez les effets de la baisse du prix des métaux ou si les terres rares échappent pas mal à cette tendance actuelle?

1010

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

En fait, c'est la même tendance.

1015

PAR LE PRÉSIDENT :

C'est la même tendance?

1020

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

1025 C'est la même tendance. On dirait que les cycles se sont tous mis ensemble pour tous les métaux.

PAR LE PRÉSIDENT :

1030 D'accord.

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

1035 Mais sauf qu'on peut mettre un point, juste pour compléter votre question, c'est que par rapport aux terres rares, ce qui se passe en Chine qui est en train de changer, c'est que un, il y a une consolidation de l'industrie chinoise, OK, parce qu'eux autres aussi, il y a un coût. Ils peuvent pas vendre ça pour des peanuts, à un moment donné, qu'on pourrait dire. Il y a un coût à produire. Donc ils sont en train de consolider, réduire le nombre d'intervenants dans toute la chaîne d'approvisionnement des terres rares.

1040 Puis la deuxième chose qui est importante, c'est que depuis 2010, le gouvernement chinois a introduit les lois environnementales, puis ça prend quand même du temps, sauf qu'en Chine, on commence à s'apercevoir qu'il y a de la pollution. Comme on a mentionné dans notre mémoire, c'est pas juste les terres rares qui peuvent être sources de pollution, bien, toute l'industrie minière, toutes les activités humaines, etc.

1045 Donc ça devrait avoir un effet, tranquillement on le sent, en Chine, qu'il y a des choses qui sont en train de changer par rapport à différentes industries, mais ça va prendre le temps. Mais ça, ça va avoir une incidence sur les coûts, donc sur les prix qui vont être demandés, si on parle spécifiquement pour les terres rares.

1050

PAR LE PRÉSIDENT :

En terminant, je vais vous remercier, mais je vous demanderais aussi, est-ce que ce serait possible de déposer votre présentation de ce soir à titre d'annexe à votre rapport?

1055

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Oui.

1060 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Pour qu'on en ait une copie avec le mot à mot. Alors si vous vouliez, soit sous forme de clé USB, je sais pas, parlez-en...

1065 **PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :**

On l'a transmis ce matin au BAPE. On avait convenu de le transmettre avant l'audience.

1070 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Excellent. Donc vous êtes d'accord qu'on le classe comme annexe à votre mémoire?

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

1075 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors messieurs, il nous reste à vous remercier de votre contribution.

1080

PAR M. ANDRÉ GAUTHIER :

Merci beaucoup.

1085 **PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est nous qui vous remercions.

1090

CENTRICOISES ET MAURICIENNES POUR LE DÉCLASSEMENT DU NUCLÉAIRE

PAR LE PRÉSIDENT :

1095 Monsieur Sébastien Bois pour les CentricoisES et MauricienNEs pour le déclassément du nucléaire.

Alors bonsoir monsieur Bois.

1100 **PAR M. SÉBASTIEN BOIS :**

1105 Bonsoir. En fait tout d'abord, j'aimerais simplement dire que c'est pas un discours anti-mines que je tiens ce soir, parce que souvent, bien, on semble stigmatiser les gens opposés à l'uranium, aux terres rares, comme anti-progrès ou anti-mines; c'est pas du tout le cas, c'est plus au niveau d'un type de mine particulier.

Je vais laisser le document à la fin.

1110 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «J'aimerais aborder...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 4^e paragraphe, dernière ligne, «... trop souvent.»)

1115 Je vais sauter ce petit bout là. En fait, qu'est-ce qu'ils disent, c'est que depuis quarante (40) ans, il y a un interdit, dans le fond, d'exportation d'uranium à l'Inde, puis que le gouvernement canadien a rouvert l'entente, et que le gouvernement canadien a dit, en fait, par l'entremise de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, qu'ils ne superviseront pas l'uranium envoyé à l'Inde, qu'ils vont davantage recevoir les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Donc la CCSN ne fera pas la traçabilité de l'uranium.

1120 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Spécialistes...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 4^e paragraphe, dernière ligne, «... et à la réparation.»)

1125 Juste avant ma conclusion, je fais une parenthèse concernant les terres rares, je viens de la Mauricie!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, «À Bécancour...»)

1130 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, «... non-acceptabilité sociale.»)**

Merci. Je vais peut-être juste en profiter, si vous me le permettez, si j'ai une minute, en fait c'est une lettre du soldat Pascal Lacoste que j'avais reçu par courriel.

1135 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous avez épuisé votre temps. Vous pouvez la laisser en annexe à votre mémoire?

PAR M. SÉBASTIEN BOIS :

1140

Oui, il y a pas de problème.

PAR LE PRÉSIDENT :

1145

OK. Des questions? Moi non plus.

Alors on vous remercie.

1150

ALEXANDRE TIMMONS

PAR LE PRÉSIDENT :

1155

J'appellerais monsieur Alexandre Timmons, est-ce qu'il est ici?

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1160

Il y aurait certaines choses, je vais passer un peu du coq à l'âne, vous allez peut-être me dire, mais comme c'est enregistré, vous pouvez revenir là-dessus et puis regarder les informations plus précises.

1165

Bon moi, je commencerais en disant, premièrement, bien, Areva est détenue par le gouvernement français à la hauteur de quatre-vingts pour cent (80 %) et plus. Donc Areva serait une compagnie, ça, c'est le gouvernement qui est l'actionnaire majoritaire. Donc souvent, la France, elle, elle a eu une production d'uranium pendant cinquante-cinq (55) ans, je crois, de 1946 à 2001, donc ils ont opéré, eux autres, deux cent dix (210) mines, puis évidemment, ça, ça s'insérait dans la course à l'arme atomique après la Deuxième Guerre mondiale. Le général de Gaulle voulait absolument avoir l'arme atomique.

1170

Donc eux se sont lancés dans une course effrénée, bon, c'est ça, j'allais dire pour obtenir du gâteau jaune. Mais le problème, c'est qu'ils ont contaminé toute la France au complet.

1175

Puis si vous regardez le documentaire «Le scandale de la France contaminée», bien, vous voyez qu'aujourd'hui, la France est une espèce de gruyère radioactif où est-ce que c'est pratiquement impossible de pas passer dans une zone où est-ce qu'il y a eu une mine autrefois.

PAR LE PRÉSIDENT :

1180 Vous y allez un peu fort, là, de dire qu'ils ont contaminé la France au complet?

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1185 Bien, est-ce que vous avez les cartes? Je vais pouvoir vous les montrer.

PAR LE PRÉSIDENT :

1190 Oui, j'ai vu les cartes, mais ça veut pas dire que tous les pouces carrés de la France ont été contaminés.

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1195 Bien non, c'est pas complètement, mais si mettons on parle, tu sais, ça occupe tellement une grande superficie que c'est pratiquement impossible d'aller en ligne droite sans rencontrer une mine. Si quelqu'un dirait, moi, je veux pas passer dans une mine radioactive, il va falloir qu'il fasse beaucoup de détours!

1200 Donc ça l'a entraîné une pollution, on pourrait pratiquement dire une pollution massive de la France. Les mots peut-être peuvent paraître forts, mais moi, quand je vois la carte, je trouve que c'est énorme.

1205 Donc le Québec, c'est la même chose qui va se produire à ce moment-là. Bon là, on parle peut-être de vingt (20) mines, etc., mais si on se fie à DIVEX, il y a beaucoup de gens qui ont critiqué le rapport DIVEX, autant du nucléaire que des gens, bon, j'entendais tantôt qui eux-mêmes critiquaient ça, bon, eux autres estiment qu'au Québec, il y aurait trois cent quinze mille tonnes (315 000 t) à peu près d'exploitables.

1210 Mais là, moi, j'ai calculé, dans le fond, c'est parce qu'habituellement, pour aller chercher une tonne d'uranium – attendez un peu – en tout cas, il faut laver de la roche à hauteur d'une tonne, en tout cas, ça peut aller jusqu'à cinquante mille tonnes (50 000 t) de roche qui faut qui soit lavée pour avoir uniquement une tonne d'uranium.

1215 Donc selon mes calculs, en fonction de trois cent quinze mille tonnes (315 000 t), ça pourrait donner jusqu'à la grandeur de quatre mille deux cent treize (4213) stades olympiques.

Donc là, est-ce qu'on a envie que le Québec soit rempli comme ça de déchets radioactifs pratiquement? Parce que même si on parle, même si la roche a zéro point trois (0,3 $\mu\text{Sv/h}$) ou zéro

1220 point cinq microsieverts par heure (0,5 $\mu\text{Sv/h}$) d'émissivité, c'est déjà quand même beaucoup. Peut-être pas au niveau du rayonnement externe, mais automatiquement quand la poussière va être absorbée par l'organisme, bien là, ça va s'accumuler dans les organes de filtration au fil des mois, des semaines, des années.

1225 Comme dans la région de Tchernobyl où est-ce que c'est déjà extrêmement contaminé, on a détecté des taux de zéro point sept (0,7 $\mu\text{Sv/h}$) à un point treize microsieverts par heure (1,13 $\mu\text{Sv/h}$). Donc c'est dans les normes.

Sauf que les gens qui habitent là-dedans pendant des années vont finir par avoir développé des cancers entre dix-quinze (10-15) et vingt (20) ans plus tard.

1230 Donc c'est ça. Non, il n'y a pas de façon de nettoyer définitivement l'eau, peu importe ce que les gens vont raconter, c'est impossible. Pour l'instant, on n'a pas de technologie extraterrestre qu'on pourrait dire qui nous le permettrait. Mais non, c'est ça, c'est très difficile, c'est le problème principal, c'est qu'ils sont pas capables d'aller chercher tous les radioéléments, puis c'est qu'ensuite, bien évidemment, vous le savez, ça va aller dans les ruisseaux, dans les lacs, etc.

1235 Bon ici, j'ai fait un montage d'une image que je trouve que ça représente très bien qu'est-ce que c'est, une mine d'uranium. Donc on a les trous évidemment, ces trous-là vont faire, que ce soit une mine souterraine ou extérieure, bien là, ça va générer des montagnes de déchets de pierre radioactive.

1240 Et puis bon ici, j'ai coloré un peu la couleur, mais c'est pour représenter du gâteau jaune. Donc on va produire évidemment des lacs artificiels qui vont contenir des millions de litres d'eau qui vont rester radioactifs pour des dizaines de milliers d'années.

1245 Et puis il faut comprendre qu'une mine va toujours pomper souvent, soit par exemple, ici, à Sept-Îles, ça pourrait être dans le fleuve, mais souvent, ils vont aller chercher les couches aquifères et puis ça, comme en Australie, ou c'est au Niger, ils ont siphonné quarante pour cent (40 %) des couches aquifères. Donc cette eau-là qui a pris des centaines d'années à s'accumuler, après ça est rejetée dans l'environnement, mais elle contient des radioéléments, ça reviendra jamais, ça, là.

1250 Ça fait que c'est la même chose avec les lacs du Québec. S'il y avait un pompage des eaux, bien ensuite, ces eaux-là vont être gaspillées, si on veut, puis il faut quand même se rappeler qu'il y a vingt-cinq pour cent (25 %) des réserves d'eau douce au Québec. Ça fait que non seulement, bien ça peut jouer un peu, les chiffres, mais on a une très grande quantité d'eau douce au Québec, puis ça, c'est pas juste une valeur, quelque chose qui est rare au niveau de la planète terre, mais

même au niveau de notre système solaire, parce que dans le système solaire, on n'en trouve pas beaucoup d'eau, puis au niveau du système solaire, c'est quand même grand, là.

1260 Avant de rentrer spécialement dans le dossier – ah bien ici, j'ai trouvé intéressant de montrer la réelle contamination ou en tout cas ce qu'on peut supposer, que oui, vu que la radioactivité est invisible, c'est facile pour les compagnies de dire, non, ça n'existe pas, on en détecte là, on n'en détecte pas là!

1265 Souvent la radioactivité va se répandre sous forme de taches de léopard. Donc c'est difficile de prendre des prélèvements qui vont être très fiables.

1270 Mais ici, on voit que les mines peuvent aisément fuir, du moment qu'il va y avoir des inondations, des tempêtes, juste avec les averses, ça va remonter, bon. Ça fait que ça va contaminer les lacs et puis les populations qui sont à côté. Bien là ici au Québec, on a les sociétés amérindiennes.

1275 Donc c'est ça que je voulais dire grosso modo. C'est ça, je sais que vous, votre mandat, c'est plus de vous intéresser – bien, je vais revenir à ce que je disais avant!

1280 Pour Areva, c'est une compagnie qui comme appartient au gouvernement, souvent il y a eu des plaintes de la part des Français, comme de quoi qu'il y avait de la contamination proche des mines, mais il n'y a jamais eu de poursuite en tant que telle, parce qu'on pourrait supposer peut-être qu'il y a une certaine réticence de la part du gouvernement à se poursuivre presque lui-même en étant à quatre-vingts pour cent (80 %) et plus actionnaire. Donc on peut se poser des questions.

1285 Et puis une chose qu'il faut faire attention! Souvent, on va essayer de faire une distinction entre les centrales nucléaires, la pollution des centrales versus les mines. C'est vrai qu'il y a une différence avec les radioéléments, c'est pas les mêmes substances. Proche des centrales nucléaires, ça va souvent être des pertes de césium 137, strontium 90 puis l'iode 131, tandis que les mines, bien, c'est les produits de décomposition de l'uranium 238. Sauf qu'au niveau, il n'y a pas une grande différence au niveau de la toxicité chimique.

1290 C'est plus qu'est-ce qui va faire en sorte que c'est dangereux, c'est vraiment plus au niveau de la puissance de la radioactivité. Si vous êtes dans un milieu qui est très radioactif, que ce soit les sous-produits de l'uranium ou un peu de césium 137, comme dans la région de Tchernobyl, quand vous allez les ingérer, vous allez avoir les effets du rayonnement ionisant. Puis bon, comme on le sait, bien, ça s'accumule dans les organes.

1295 Bon c'est ça, les sites de localisation dans les organes seront pas les mêmes, mais il va y avoir les mêmes types de cancers, de mutations, de malformations congénitales qui vont se produire.

1300 Donc des fois, ça peut être révélateur d'étudier les endroits sur terre où est-ce qu'il y a eu de la contamination, comme j'ai trouvé des endroits, comme à Tchernobyl, justement il y a des gens qui habitent quand même à trente kilomètres (30 km) de la centrale, ça, ça m'a surpris, bien, il y a des gens qui habitaient autrefois dans des villages qui n'ont pas voulu déménager, mais encore de nos jours, il y a des gens là-bas, ça veut dire que les humains peuvent survivre à trente kilomètres (30 km) d'une centrale qui a explosé, la pire explosion qu'il y a eue sur la planète.

1305 Sauf que ces gens-là, même s'ils vont survivre, bien, vont avoir une moins longue espérance de vie. Donc ce qu'on observe là-bas, c'est qu'au lieu de vivre, bon, comme la moyenne de l'humanité, à peu près soixante-quinze (75) ans à quatre-vingts (80) ans, à Tchernobyl les gens vont vivre jusqu'à quarante (40) ans, ils vont vivre jusqu'à cinquante (50) ans; s'ils sont chanceux, 1310 ils vont se rendre à soixante (60) ans, mais c'est avec des tumeurs, encore là. Tu peux pas bioaccumuler de la radioactivité sans développer un jour des mutations, c'est presque invariable.

1315 Puis même les enfants qui ont environ quinze (15) à vingt (20) ans vont déjà avoir des cancers de la thyroïde, parce qu'ils vont accumuler un peu d'iode 131. Ça fait qu'on voit qu'il y a une accumulation de quinze-vingt (15-20) ans, c'est déjà suffisant pour à peu près n'importe quel organisme pour connaître des cancers.

1320 Puis là évidemment, bien moi, j'ai travaillé sur un projet, je sais pas si vous connaissez les légumes chélateurs? Bien ça, les légumes chélateurs, c'est des substances qui vont permettre d'éliminer la radioactivité de l'organisme.

1325 Donc moi, j'en ai trouvé à peu près quatre-vingts (80), c'est un guide que j'ai écrit pour justement les populations qui habitent dans des zones contaminées, que ce soit au Japon ou à Tchernobyl. Donc c'est ça, il y a des légumes qui vont permettre d'évacuer plus facilement les métaux lourds, parce que c'est un problème de métaux lourds, finalement, que ce soit le mercure, bon. Puis quand le métal lourd est radioactif, bien, c'est encore pire, il faut essayer de l'évacuer le plus vite possible.

1330 Comme les enfants là-bas à Tchernobyl, bon, ils leur donnent de la pectine de pomme pour essayer d'évacuer la radioactivité, mais on enregistre quand même des taux, exemple, pour un adolescent qui allait chercher des baies comme ça pour se faire de la confiture, il passe sur un détecteur, puis le gars a cent trente-sept becquerels (137 Bq/kg) de radioactivité par kilo de sa propre chair. Donc la personne est rendue radioactive!

1335

Ça fait que c'est difficile à ce moment-là de pas s'imaginer comment il pourra pas développer de maladie, donc c'est pour ça qu'ils donnent des légumes chélateurs. Donc au Québec, on pourrait se demander, est-ce que l'on va être obligé de donner des légumes chélateurs aux Autochtones parce que là, bon, ils vont dépasser cent trente-sept becquerels par kilo (137 Bq/kg)? À un moment donné, ça fait pas de sens.

1340

Mais là, je donne des cas concrets. Puis un exemple aussi probant que j'explique, c'est qu'il y a des expériences dans le domaine agroalimentaire où est-ce qu'on va mettre une source de radioactivité dans un champ, puis là, on va regarder ce qui va se produire sur les espèces autour, puis les espèces qui ont le plus muté, ça peut être un fruit qu'on voulait qu'il ait telle propriété, bien là, on va le garder. On va garder ses semences, on va replanter les semences.

1345

Donc on voit qu'il y a un lien direct entre la mutation génétique des micro-organismes et puis une source d'émissivité. Dans le fond, on fait déjà de la culture avec ça. Donc de construire une mine, peu importe qu'on joue sur les concentrations en ppm, comme vous disiez tantôt, oui la petite concentration va finir par donner une quantité souvent faramineuse de radioéléments dans l'environnement.

1350

Donc ça va faire en sorte que les gens vont être à côté de la mine, ils vont faire quand on fait muter des légumes, ils vont dire, ah c'est quoi ta mutation, ah OK, tu as tel cancer, c'est parfait, wow! Ça fait que dans le fond, c'est comme si on devenait, c'est un peu la même expérience que je vois, au niveau de la métaphore, bon.

1355

Bon c'est ça, j'expliquais, bon, à trente kilomètres (30 km) de Tchernobyl, il y a des gens qui survivent. Les Français aussi continuent à vivre autour des deux cent dix (210) mines, mais comme, bon, eux autres, l'agence qui s'occupe de la sécurité, je crois que c'est l'ASN, mais pendant longtemps, l'ASN, pendant trente (30) ans, elle a rien fait. Elle croyait, selon ce que j'ai vu, monsieur Lacoste, a déclaré dans une entrevue, que la radioactivité, c'était uniquement un risque potentiellement dangereux. Mais on sait que c'est pas uniquement potentiellement, là. C'est un peu bizarre d'affirmer ça.

1360

Mais eux, ils ont pas commandé d'études épidémiologiques, à savoir est-ce qu'il y a des effets sur les faibles doses d'absorption de la radioactivité. Mais là, j'ai vu récemment qu'ils commençaient à faire une étude là-dessus en France, mais il est un peu trop tard tant qu'à moi, parce que c'est pratiquement cinquante (50) ans plus tard.

1365

Ce qu'ils auraient dû faire, bien évidemment, peut-être que ça leur tente pas non plus vraiment d'avoir des données là-dessus, on peut se poser la question.

1370

1375 Bon, c'est ça. À Tchernobyl, comme je disais, on détecte des taux entre zéro point sept (0,7 µSv/h) et un point treize (1,13 µSv/h). Ce que je voyais à Cluff Lake, ce serait zéro point cinq microsieverts par heure (0,5 µSv/h), donc c'est déjà, comme dans l'environnement, dans l'air de Tchernobyl, puis à Tchernobyl, bien, ils ont plein de cancers. Le nombre de cancers qu'ils ont, on peut même pas tous les répertorier, parce que toutes les mutations peuvent arriver avec la radioactivité. Il y a rien de plus puissant.

1380 Donc là, moi, ce que j'ai fait dans ma recherche, vous l'avez sûrement regardée, c'était vraiment de regarder le nucléaire dans le monde, c'est qui les grands pays producteurs, etc., c'est quoi les techniques. Et puis c'est ça, sur mon constat, c'est qu'à l'échelle de la planète, ça l'a été très polluant. Il y a pas vraiment d'exceptions.

1385 Qu'on soit dans un désert en Afrique...

PAR LE PRÉSIDENT :

1390 J'allais vous dire qu'il faudrait peut-être que vous arriviez à votre conclusion. Là, vous avez dépassé clairement votre quinze (15) minutes.

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1395 OK, c'est possible. Bien, je pourrais juste peut-être finir ma feuille rapidement, trente (30) secondes?

1400 C'est ça, partout sur la planète, ça a été extrêmement polluant. Il n'y a pas vraiment d'exceptions.

Je pense qu'à ce moment-là, c'est le gouvernement en soi qui décide ou non de presque, on pourrait dire, sous toutes réserves, de sacrifier sa population en partie, parce que sur deux cent dix (210) mines, bien, on va dire, il y a combien de pourcentage de la population qui va mourir plus jeune! Ah bien là, est-ce que l'avantage économique est mieux que la santé de ses citoyens? Bien là, c'est un choix qu'il faut prendre.

1410 Mais moi, sur le calcul que j'ai fait pour le Québec, en fonction de trois cent quinze mille tonnes (315 000 t), il y aurait peut-être un profit entre cinq (5 G\$) à dix milliards (10 G\$) possible, avec un prix de cinquante dollars la tonne (50 \$/t), entre cinquante (50 \$/t) et cent dollars (100 \$/t). Donc est-ce que le Québec veut sacrifier son territoire pour cinq (5 G\$) à dix milliards (10 G\$)? C'est une superbonne question.

1415 Moi, je le crois pas personnellement. C'est que si un jour les Québécois veulent aller plus vers le Nord, bien, ce serait pas surprenant, parce que là, tous les gens habitent plus proche du fleuve Saint-Laurent, mais si les gens un jour veulent coloniser le Nord, bien là, ils vont rencontrer plein de mines d'uranium qui seront pas dépolluables. Ça fait que dans le fond, il va falloir qu'ils vivent avec ça, une certaine condamnation un peu du Québec à long terme, sans exagérer, en regardant tout qu'est-ce qui s'est fait à l'international.

1420 Je pense pas que ça peut être différent, peu importe les promesses de l'industrie du nucléaire.

PAR LE PRÉSIDENT :

1425 Je vous remercie. Des questions?

PAR LE COMMISSAIRE :

1430 Vous semblez avoir pas mal fouillé le dossier, vous avez indiqué, je prends vos chiffres que j'ai pas vérifiés, mais vous avez indiqué qu'il y avait grosso modo deux cents (200) mines d'uranium en France?

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1435 Oui, deux cent dix (210), oui, selon la CRIIRAD.

PAR LE COMMISSAIRE :

1440 Oui, j'ai pris deux cent dix (210), mais j'ai dit à peu près deux cents (200) mines. Et je fais ça en lien avec l'étude de l'Institut national de santé publique qui n'a recensé que, grosso modo, une dizaine d'études épidémiologiques qu'il a retenues pour voir les associations possibles entre l'exposition des populations qui vivaient à côté des mines d'uranium et le développement de problèmes de santé, en particulier le cancer.

1445 Comment expliquer dans un contexte juste de la France où il y a deux cent dix (210) mines d'uranium selon les informations que vous nous avez données, comment se fait-il qu'on n'a pas d'études plus nombreuses qui examinent le lien entre l'exposition à des populations riveraines ou limitrophes d'une mine et leur état de santé, selon vous?

1450 **PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :**

 En France spécifiquement, vous voulez dire?

PAR LE COMMISSAIRE :

1455 Bien en fait, l'Institut national de santé publique a recensé des études à travers le monde.

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1460 L'ASN au Canada plus spécifiquement? Ça, c'est de quel endroit, cette agence-là?

PAR LE COMMISSAIRE :

1465 L'Institut national de santé publique du Québec a fait une étude que vous pouvez trouver, en fait c'est le document SAN6, si vous allez sur le site, parce qu'il y a une liste assez impressionnante de documents de référence.

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1470 Pourquoi qu'elle n'avait pas trouvé plus d'études?

PAR LE COMMISSAIRE :

1475 Comment expliquer qu'à l'échelle internationale, si juste en France il y a à peu près deux cents (200) mines d'uranium et que, comme vous l'avez dit, avec beaucoup de populations limitrophes, comment se fait-il qu'on n'a pas, selon vous...

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1480 C'est la chose que le nucléaire a pas avantage à faire, beaucoup d'études au moment qu'ils vont...

PAR LE COMMISSAIRE :

1485 Je parle pas du nucléaire, je parle des mines d'uranium!

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1490 Bien c'est ça, les mines d'uranium. Les gens qui opèrent des mines pourraient faire, je sais pas, des études sur les populations, mais les font pas. Je veux dire, eux autres, ils vont exploiter la mine et après ça, on peut dire qu'ils se sauvent presque, même s'ils promettent de rester là dix mille (10 000) ans.

PAR LE COMMISSAIRE :

1495 Selon les informations que vous avez, moi, vraiment je suis curieux de le savoir, est-ce qu'il y a des populations qui restent suffisamment proche...

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1500 Bien, les Navajos, là.

PAR LE COMMISSAIRE :

1505 Ça, ça a été documenté. Mais je parle, vous avez ciblé la France en particulier.

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1510 Bien, c'est ça partout où est-ce qu'il y a eu des mines d'uranium, il y a eu quelques études qui ont été menées, que ce soit en Afrique, etc. C'est sûr qu'il y a des études qui se font de plus en plus, mais à l'unanimité, il y a toujours des effets sur la santé, là.

Parce que les radioéléments, il n'y a pas personne qui est protégé de ça, il n'y a pas de superman qui peut absorber certaines quantités d'uranium. Il y a juste des gens qui éliminent plus les métaux lourds que d'autres.

1515 À ce moment-là, s'ils prennent pas de légumes chélateurs, de substances chélatrices, bien, il y a des gens que, bon, ils vont fumer toute leur vie, mais ils auront pas le cancer du poumon, mais eux autres, c'est parce qu'ils éliminaient mieux les métaux lourds.

1520 Donc en général, sinon, il y a des effets de la radioactivité. Puis moi, qu'est-ce que j'ai pour les boues radioactives, par exemple, ce que la CRIIRAD mesurait en Afrique, mettons rapidement, parce que là, moi, c'est sûr, j'étais tout censé faire le survol de mon étude, mais là...

PAR LE COMMISSAIRE :

1525 De toute façon, on a l'étude.

PAR M. ALEXANDRE TIMMONS :

1530 Vous allez pouvoir regarder. Mais par exemple, bon, dans les trente-cinq millions de tonnes (35 M t) de boues radioactives qui étaient proche de la mine COMINAK, eh bien, évidemment, il y a moins d'uranium dans les boues parce qu'il a été retiré, mais sinon, avec le thorium 234, qui est

1535

très radioactif, qui est très dangereux, très cancérigène, on a quand même des taux de dix-neuf mille becquerels par kilo (19 000 Bq/kg). Donc un kilo, c'est pas très gros, c'est dix-neuf mille becquerels (19 000 Bq/kg).

1540

Puis moi, j'en ai un détecteur de radioactivité, puis quand on a entre dix (10 Bq) à vingt becquerels (20 Bq), c'est déjà, au-delà de trente becquerels (30 Bq), on commence, c'est pas bon manger un aliment, OK, puis là, ici, on a dix-neuf mille becquerels dans un kilo (19 000 Bq/kg). C'est sûr que c'est un tas de bouette de trente-cinq millions de tonnes (35 M t).

1545

Ça fait que, tu sais, les populations qui vivent autour, c'est sûr qu'ils vont en absorber. Puis là, ça, c'est dans le désert. Donc souvent, le problème du désert spécifique, c'est qu'il va venter, ça va transporter les poussières plus loin. Même si la compagnie, je pense que c'est Areva qui opère ça, la COMINAK, eux vont dire, non, il se forme une boue plus dure à la surface de la montagne, donc il n'y aura pas d'émissions de poussière.

1550

Mais non, on détecte la poussière très loin dans les eaux d'infiltration. C'est impossible d'être en santé avec dix-neuf mille becquerels (19 000 Bq/kg) à quelques kilomètres de chez soi, dans un tas de bouette.

1555

Pour moi, c'est plus qu'évident à l'échelle de la planète. Puis ça, que ce soit au Kazakhstan, en Russie, en Australie, ils ont le même problème. Mais ça devient un choix du gouvernement, un choix des agences.

1560

Mais ce que je voulais dire aussi, peut-être juste une phrase en finissant! À mon avis, la réglementation n'est pas assez sévère. J'ai l'impression que les générations futures vont abaisser le taux d'admissibilité de la radioactivité, ça s'est déjà vu souvent. Les travailleurs du nucléaire pouvaient, je pense, supporter cinquante millisieverts (50 μ Sv) par année, puis là, on a baissé à quinze (15 μ Sv), on est revenu à vingt (20 μ Sv), parce que là, ils pouvaient peut-être pas assez travailler. Mais on baisse les normes comme ça.

1565

Donc les normes d'émissions d'une usine de traitement de l'uranium, bon, peut-être que c'était le seuil, mais c'est déjà quand même contaminant, là. Donc les générations futures, il y a quatre cent quarante (440) réacteurs sur terre, à mon avis, là, il y a eu juste quatre (4) accidents majeurs on peut dire, mais si on se fie au plan de, mettons, l'Agence internationale d'énergie atomique qui, eux, projettent un sept cents (700) réacteurs sous fission, on parle de fission nucléaire, bien à ce moment-là, la probabilité qu'il y ait encore un cinq (5) à dix (10) accidents est très élevée.

1570

Donc si on regarde au Japon, quand il y a eu l'accident, bien, ils ont fermé les quarante-huit (48) réacteurs. Là, ils parlent d'en ouvrir, je pense, deux (2) ou quatre (4). Mais la population réagit

1575 trop tard. Mais une fois que la contamination est là, c'est fini. On n'est pas capable de dépolluer, personne est capable de dépolluer.

1580 Donc si on a sept cents (700), mettons mille (1000) réacteurs sur terre, bien là, il y a beaucoup de chance qu'il y en ait au moins dix (10) à vingt (20), même peut-être trente (30) réacteurs qui finissent par exploser dans les cent (100) prochaines années, bien, ça va entraîner de la pollution partout sur la terre, par les océans, etc.

1585 Donc j'ai l'impression que les futures générations vont rejeter l'industrie nucléaire, ils vont la criminaliser, mais là aujourd'hui, on n'est pas là, on est dans une période où ce qu'il y a pas eu assez d'accidents pour que la population réagisse.

1590 Puis la question des mines, c'est pas loin de la question des accidents nucléaires aussi, parce que ça l'entraîne des pollutions massives.

Moi, je parle de pollution de masse, c'est pas une pollution anodine, là.

1595 Ce que je trouve surprenant, c'est qu'un individu normal va voler un sac de chips au dépanneur, ça, c'est illégal, ils vont lui donner un dossier judiciaire, mais on peut entraîner trente-cinq millions de tonnes (35 M t), une grosse butte de terre qui dégage cinquante mille becquerels par kilo (50 000 Bq/kg), ça, c'est pas illégal, ça c'est pas grave. Ça fait qu'on est vraiment dans un monde disproportionné.

1595 C'est vraiment parce que les gens voient pas la radioactivité, pensent que ça existe pas. Ça fait peur, c'est un aveuglement volontaire.

1600 Mais je reste disponible en tant qu'expert externe consultant, vous pouvez me contacter pour me poser des questions, je peux vous parler plus longtemps que quinze (15) minutes. Là, j'en ai beaucoup à dire là-dessus.

1605 Puis aussi, j'ai écrit un livre qui s'appelle «La bible de l'ère nucléaire», que ça, mon livre sur les mines d'uranium, c'est une partie, c'est un cinquième de ça, mais si la Commission veut, je peux vous fournir gratuitement le livre. Et puis même, on peut en fournir une version gratuite au ministre de l'Environnement, et même à monsieur Couillard si, dans l'année prochaine, ils veulent en prendre cas, que ce serait complémentaire à votre rapport à vous.

PAR LE PRÉSIDENT :

1610 Alors il me reste à vous remercier pour votre contribution. Merci beaucoup.

On va prendre une pause de quinze (15) minutes avant de revenir à la prochaine personne, merci.

1615

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1620

**REPRISE DE LA SÉANCE
VALÉRIE CABOLET-HALLÉ**

1625 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Mesdames et messieurs, nous allons recommencer! On est prêt, d'accord. Alors j'appellerais madame Valérie Cabolet-Hallé à nous présenter son mémoire.

1630 Bonsoir. Alors on vous écoute.

PAR Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ :

1635 Bonsoir. C'est ma première expérience à une audience du BAPE, ça fait que je m'attendais à avoir un peu plus de monde, une chance que j'ai invité toute ma famille!

1640 Bien moi, ce soir, je vais vous parler très simplement et pas en tant que spécialiste de la question, mais je vais vous parler en tant que résidente de la Minganie, en tant qu'étudiante aussi, puis surtout en tant qu'amoureuse des espaces, en fait, des environnements naturels au Québec, des environnements que j'ai pagayés, skiés, que j'ai pu explorer dans le Nord à travers le Québec, les monts Otish notamment, la Basse-Côte-Nord, le Nord-du-Québec.

1645 Ça fait que c'est des environnements que j'ai pu connaître sur une assez longue période et que j'ai donc appris à aimer beaucoup et, par le fait même, des populations autochtones que j'ai aussi appris à connaître, que j'ai côtoyées et que j'ai aussi appris à aimer beaucoup, au travers de ces expériences-là.

LECTURE DU MÉMOIRE

1650 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie de votre témoignage qui est un témoignage éloquent et d'autant plus que c'est un point de vue d'une personne relativement jeune, en tout cas beaucoup plus jeune que moi, et c'est rafraîchissant.

1655 Je vais passer la parole à mes collègues s'ils ont des questions.

PAR LE COMMISSAIRE :

1660 Tout d'abord un petit commentaire! Vous avez écrit une citation : «Où il y a doute, il ne peut avoir sérénité», je comprends pourquoi j'ai jamais été serein, parce que je vis dans le doute depuis bien des années! Enfin!

1665 Écoutez, un autre commentaire aussi. J'avoue que j'ai toujours été un peu ému par des jeunes qui se présentent et qui ont le courage de venir témoigner devant la Commission, c'est pas facile, puis j'ai des enfants, même un peu plus vieux que vous, et certainement comme parents, j' imagine leur fierté de voir leur fille quand même faire un témoignage comme celui-ci, et je vous félicite.

1670 Vous êtes étudiante en géographie, parce que vous avez le profil environnement, est-ce que c'est un sujet dont vous avez débattu avec des collègues de l'Université de Rimouski au même département que vous?

PAR Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ :

1675 Non, pas du tout. En fait, c'est même une question qui demeure un peu inconnue de la part des étudiants puis de la part des jeunes, j'ai trouvé en fait. Puis en ayant des discussions avec des collègues, bien, je leur ai appris, à la plupart de ces gens-là, qu'il y avait un BAPE qui se déroulait en ce moment.

1680 Ça fait que c'est pas des questions qu'on traite à l'école.

PAR LE COMMISSAIRE :

1685 Et vous, comment vous l'avez appris?

PAR Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ :

1690 Bien en fait, en tant que résidente de la Minganie, en 2011, on était un peu confronté à ça avec Uraçan.

1695 Et ça a été quoi votre motivation première pour vous pousser jusqu'à écrire un mémoire et venir le présenter verbalement? Je comprends très bien votre message, mais c'est quoi la motivation première?

PAR Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ :

1700 C'est suite à un mois kayak de mer en Basse-Côte-Nord, suite à plusieurs expéditions de canot sur les rivières du Québec, suite à trois (3) semaines de ski en camping d'hiver dans les monts Otish et suite à, bon, passer du temps avec notamment des membres de la famille Matoush, famille crie, des Indiens de Mistissini qui ont des terres ancestrales de trappe, en fait qui se trouvent vraiment pas loin de où Strateco est située, suite après avoir passé du temps avec eux dans le bois, un peu isolés dans les monts Otish.

1705 En fait c'est l'amour pour ces territoires-là et les gens qui habitent là qui m'ont poussée jusque-là.

PAR LE COMMISSAIRE :

1710 J'aurai une dernière petite courte question! Est-ce que vous auriez écrit un mémoire à peu près similaire si c'était une mine d'une autre nature?

PAR Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ :

1715 Probablement que, bien, similaire, non pas nécessairement, parce qu'en fait, la question de l'uranium, c'est vraiment le danger de ce type de mine, en fait, qui m'a poussée jusque-là.

PAR LE COMMISSAIRE :

1720 D'accord, merci.

PAR LE PRÉSIDENT :

1725 Vous dites on a le devoir de s'abstenir. Vous évoquez le principe de précaution.

Puis quand vous étudiez des dossiers, parce que c'est à ça que vous vous préparez, est-ce que vous voyez d'autres risques similaires dans la société ou si celui-là dépasse vraiment tout le reste?

1730 Quand vous regardez d'autres projets, il y en a des fois des problèmes qu'on peut anticiper, mais une question de proportion, est-ce que vous êtes ici devant quelque chose qui dépasse les autres ou si vous voyez que c'est une démarche de toute la société, parce que vous dites, on veut faire de l'argent, on veut aller au plus vite, bien, on a une boulimie énergétique. Donc il y a beaucoup de gestes qui sont posés, qui peut-être mériteraient qu'on s'abstienne.

1735

Mais celui-là, est-ce qu'il est comme les autres ou différent?

PAR Mme VALÉRIE CABOLET-HALLÉ :

1740 Bien, il est différent dans le sens, oui, je sens qu'il dépasse dans une certaine façon, juste
parce qu'il y a comme un non généralisé dans la population. Donc je trouve que le côté
acceptabilité sociale, j'ai l'impression que les projets uranifères sont vraiment, mettons au-delà des
gaz de schiste, pétrole, l'hydroélectricité, bon, tous les projets qui sont mis de l'avant, je pense que
1745 les projets dus à l'uranium, vu le danger qu'ils comportent, oui, ça peut dépasser peut-être. Est-ce
que ça répond?

PAR LE PRÉSIDENT :

1750 Oui, ça répond. Je voulais comprendre exactement pourquoi. Ça me va, je vous comprends.

Alors j'ai compris votre explication.

1755 Alors il nous reste à vous remercier beaucoup de votre implication et du courage que vous
avez manifesté en venant ici. Je pense que la citation du début que vous mettez s'applique d'abord
à vous, alors bravo, merci.

KEVIN COUTTS

1760

PAR LE PRÉSIDENT :

J'appellerais maintenant notre prochain et dernier intervenant, monsieur Kevin Coutts.

1765

Bonsoir monsieur Coutts.

PAR M. KEVIN COUTTS :

1770 Mon nom, c'est Kevin Coutts, je suis de Charlevoix. Je ne suis pas un spécialiste du côté
scientifique dans la matière. Je suis un citoyen qui a, depuis quelques années, observé quelques
affaires sur le plan environnemental, et puis ça n'a pas commencé avec l'uranium, ça a commencé
avec la protection de l'eau.

1775 Et puis j'ai travaillé très fort pour comprendre que le gouvernement du Québec n'avait pas nécessairement un gros respect pour l'eau ni l'eau potable, ni l'eau dans les ruisseaux et dans les rivières.

1780 Et puis j'ai compris que certains règlements avaient été modifiés pour favoriser la pollution de l'eau. Ça m'a surpris beaucoup, je sais que c'est surprenant ce que je vous dis là, mais j'ai pas sorti ça de nulle part, c'est très bien documenté dans mes affaires.

1785 Et puis je me suis intéressé au monde de l'uranium par la suite, parce que c'était une source de pollution pour l'eau. Et dans les monts Otish qui est un bassin versant important de l'eau au Québec, je trouvais que c'était un non-sens.

1790 Je me suis promené un peu, puis j'ai été voir ailleurs qu'est-ce qui se faisait puis qu'est-ce qui s'est fait, au niveau de l'uranium, puis plus proche de chez nous, aux États-Unis. J'ai visité le parc du Grand Canyon aux États-Unis qui est le parc national le plus visité aux États-Unis. Et puis j'ai visité des sites contaminés à l'intérieur du parc national, qui sont abandonnés depuis maintenant vingt (20) ans et qui ne sont toujours pas nettoyés.

1795 Et puis j'ai vraiment visité ça comme il faut, j'ai fait le tour, j'ai regardé ce qu'il y avait à regarder, puis ma réflexion était la suivante! Si le pays le plus puissant au monde, avec toutes les ressources qu'ils ont, ne peut pas nettoyer un de leurs plus beaux parcs nationaux, peut-être que ça dépasse ce qu'ils sont capables de faire. Parce que je pense qu'un site ici visité, c'est un petit peu gênant pour le gouvernement américain, d'avoir un de leurs plus beaux parcs contaminé, puis les touristes se promènent à travers des zones clôturées. Et puis ils ont même des petites pancartes qui expliquent que ça a été contaminé, puis que le gouvernement n'arrive pas à nettoyer ça.

1800 Ça fait que si les États-Unis, avec toute leur puissance et leurs connaissances ne sont pas capables de nettoyer les sites contaminés d'uranium, de mines d'uranium au Grand Canyon, je vois difficilement qu'est-ce que nous, au Québec, on va faire de mieux de ce côté-là, parce qu'on partage sensiblement les mêmes technologies. Sauf que, ils étaient dans le monde de l'uranium depuis l'après-guerre, depuis l'après Deuxième Guerre, et puis les sites du Grand Canyon ont servi à faire l'uranium pour la période de la guerre froide.

1810 Ça fait que ceci dit, je me suis dit qu'au Québec, on est loin de nettoyer ça. On n'a même pas encore commencé à polluer énormément à l'uranium, et puis je ne vois pas, et puis si le Québec sait comment on peut décontaminer ces sites-là, je suis certain que les parcs nationaux des États-Unis seraient intéressés de savoir comment ce qu'ils font, comment on ferait. Ça fait que si eux sont pas capables de nettoyer ça, je vois difficilement comment ce que nous, on pourrait le faire.

1815 Et puis en avançant toujours dans ma compréhension de ces sujets-là, je me suis rendu compte que l'énergie nucléaire, l'industrie nucléaire, ainsi que les mines d'uranium ne sont peut-être pas parmi nous pour encore très longtemps. Et puis comme on dit en anglais, bien, "follow the money", et puis je me suis mis à regarder où ce que l'industrie nucléaire est en train de faire ses investissements de ce temps-là.

1820 Et puis j'ai trouvé des choses très intéressantes. Tout le monde parle d'énergie renouvelable, et puis c'est dur de parler ici sans parler un petit peu des alternatives, parce que j'ai remarqué que beaucoup de gens sont contre, et je crois avec raison, contre l'industrie nucléaire et l'industrie uranifère, mais on n'arrive pas avec les alternatives.

1825 Bien, eux, l'industrie nucléaire, les ont les alternatives, sauf qu'au Québec, on n'en parle pas beaucoup ou très peu ou même, je dirais pas du tout. Il y a quelques journalistes pour qui j'ai beaucoup de respect qui, dans le passé, ont soulevé des alternatives dans les années peut-être 2005-2006, et ils ont été fortement critiqués et même légèrement ridiculisés. Mais leur crédibilité, à mes yeux, va au-delà des critiques qu'ils ont eues.

1830 Si on regarde dans le cas de AREVA que je crois qui est la plus grande compagnie nucléaire au monde, AREVA et EDF aussi, EDF qui est Électricité de France, qui est très impliquée dans le nucléaire aussi, et Total qui sont dans le pétrole, bien, toutes ces compagnies-là sont en train de se diriger présentement vers l'hydrogène.

1835 Et puis quand on connaît le dossier de l'hydrogène, on se rend compte que l'industrie nucléaire, c'est déjà rendu un dinosaure qu'on essaie de préserver pour peut-être encore une dizaine d'années.

1840 Moi personnellement, je crois que l'industrie nucléaire au Québec, elle est finie. Je ne crois pas qu'il y aurait de mines ni de centrales, on vient d'en fermer une, je pense pas qu'on en ouvre d'autres, parce que l'acceptabilité sociale, on l'a vue avec les Cris, puis on l'a vue avec les gens de la Côte-Nord, elle n'est pas là.

1845 Et puis pourquoi est-ce qu'on continue à s'acharner à occuper les gens à faire des débats au sujet d'une industrie qui est en «sortance»? Présentement au Québec, on a deux (2) sources d'énergie qui se rencontrent; on a une énergie sortante qui est justement l'industrie nucléaire et le pétrole, les deux (2) sont en sortant. Puis présentement, les deux (2) croisent l'hydrogène qui est soit l'énergie émergente.

1850 C'est sûr que l'industrie pétrolière puis l'industrie uranifère auraient peut-être aimé à étirer leur règne encore un petit peu, mais elles sont dépassées. Et puis c'est pour cette raison-là que l'industrie nucléaire, présentement, investit massivement dans l'hydrogène.

Puis si vous permettez, je vais juste vous lire un petit paragraphe :

1855

«D'autre part, pour améliorer la fiabilité des énergies intermittentes qui ne peuvent pas aujourd'hui assurer une fourniture de base, l'une d'entre elles a recours à l'hydrogène et elle connaît un succès croissant ces derniers temps. En février dernier – ça, c'est en 2013 – en février dernier, AREVA et le groupe Schneider Electric ont, par exemple, signé un accord de partenariat pour développer une gestion de l'énergie basée sur l'hydrogène. Avec les mêmes objectifs, Total et EDF, via le fonds d'investissement Electranova Capital, créent en mai 2012 un partenariat avec Edelweiss Partners.

1860

«Le pdg de Sunfire, Carl Berninghausen s'est exprimé en ces mots : nous sommes heureux d'accueillir Electranova Capital et Total Energy Ventures et de pouvoir bénéficier de leur expertise stratégique et technique. Le groupe Sunfire est spécialisé dans la fabrication de piles à combustible et d'électrolyseurs à hautes températures utiles à deux (2) techniques de stockage et réutilisation des énergies vertes, le power-to-gas et le power-to-liquids.»

1865

Ça fait que si AREVA, EDF, Total, aussi j'ai pas mentionné GDF Suez sont très impliquées dans les technologies de l'hydrogène, je crois que ce n'est pas pour rien.

1870

Si on revient un peu plus près de chez nous au Québec où ce qu'on est en train de créer des surplus énergétiques énormes avec les éoliennes et avec des minicentrales et avec des barrages, alors que personne a pu expliquer encore, puis tous les journaux ont sorti les surplus du Québec, un questionnement sur les surplus d'Hydro-Québec, sans avoir de réponses, bien, moi, je suggère qu'il y a un plan à quelque part pour éventuellement faire de l'hydrogène.

1875

Et puis s'ils y ont pas pensé, ce serait peut-être le temps qu'ils y pensent, parce que l'hydrogène, on peut le stocker. Donc ça éliminerait les surplus, puis ça éliminerait les achats dans les périodes de manque d'électricité aussi.

1880

Dans mes recherches, j'ai tombé sur des documents de Hydro-Québec, et puis je me suis rendu compte qu'ils sont les plus avancés dans cette technologie-là, et ils travaillent en complicité avec GDF, AREVA et Total, et ils leur fournissent même certaines technologies.

1885

Ça fait que sachant que l'hydrogène est à notre porte, je trouve curieux, je comprends pas que les médias n'en parlent pas, sachant que le Québec, depuis plusieurs années, avec l'Université du Québec à Trois-Rivières qui est spécialisée dans l'hydrogène, et puis c'est une technologie que si ça avait pas de sens, ils auraient pas mis, le gouvernement non plus n'aurait pas mis autant d'argent dans ces recherches-là.

1890

1895

Ça fait que le pourquoi, c'est sûr que si aujourd'hui, on se mettrait à parler d'hydrogène, peut-être qu'il y aurait plus de gens qui verraient que l'industrie nucléaire n'a plus sa raison d'être, au même titre que le pétrole. La raison pour laquelle qu'on se dépêche à passer le pipeline, parce que je pense que quand les Québécois vont être au courant de tout ce qui se passe sous nos yeux présentement au sujet de l'hydrogène, la porte va être fermée pour le pipeline, et puis la porte va être fermée pour l'industrie nucléaire. Et l'industrie de l'hydrogène va la remplacer plus vite que graduellement.

1900

Ça fait que j'ai quelques documents ici qui démontrent que AREVA a des plans de travailler avec les éoliennes et les panneaux solaires, pour alimenter des endroits. Et puis je me suis rendu compte que EDF qui est propriétaire des éoliennes au Québec, qui est aussi dans le nucléaire, c'est le propriétaire de la plupart des éoliennes au Québec. Ça fait que si EDF, avec leurs éoliennes, en Europe, se vantent de faire de l'énergie finalement avec de l'eau, parce que l'hydrogène est dans l'eau, pourquoi est-ce que EDF ne parle pas de ça au Québec?

1905

Bien, à un moment donné, le manque d'information devient une information. Ce que ces compagnies-là ne parlent pas, ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont au courant, ça veut souvent dire qu'ils veulent pas que nous, les citoyens, soient au courant.

1910

Ça fait que je me suis rendu compte que le gouvernement du Québec est très impliqué aussi, puis il y a des documents du gouvernement du Québec qui datent des années deux mille où ce qu'on dit que l'hydrogène, c'est la voie du futur. Puis en 2000, on a arrêté d'en parler, puis depuis ce temps-là, bien, on a fait des barrages sur toutes les rivières de la Côte-Nord.

1915

Moi, je pense que le plan, c'est pour faire de l'hydrogène. En 89, avec le projet Euro-Quebec Hydro-Hydrogen, on avait planifié de faire de l'hydrogène à Sept-Îles, avec toute l'énergie qui arrivait de Churchill et maintenant de Romaine puis rivière Sheldrake, puis etc.

1920

Le port de Sept-Îles avait été prévu pour shipper de l'hydrogène vers Hambourg en Allemagne pour alimenter l'Europe.

1925

Ça fait qu'on comprend qu'il y a des alternatives au nucléaire, en Europe. Les Allemands avaient prévu; je sais pas qu'est-ce qui est arrivé avec ce projet-là, parce qu'on n'en a plus entendu parler.

1930

Et puis la première ministre, Pauline Marois, en 2002, a dit que l'hydrogène est un secteur énergétique prioritaire pour le Québec. Depuis ce temps-là, on n'a plus entendu parler de ça. Sauf, je peux pas – excusez-moi que je me retrouve dans mes papiers! – depuis ce temps-là, bien, il y a quand même quelques compagnies au Québec qui sont spécialisées là-dedans, et puis à Magog

au Québec, il y a une compagnie qui s'appelle Linde qui produit de l'hydrogène, puis dans leur propre publicité à eux, je vous cite juste un petit texte, c'est en anglais, vous m'excuserez!

1935 «Liquefaction with hydro energy and electricity – In Magog, Québec, Canada, Linde is already producing green hydrogen using hydro energy. One day's production can already supply for thirty-five thousand (35,000) fuel cell vehicles.»

1940 Bien, ils ont un tout petit barrage de rien, puis dans leur propre publicité, ils disent qu'ils peuvent alimenter trente-cinq mille (35 000) voitures. On réalise qu'on a un sérieux problème de communication au Québec.

1945 À Bécancour, Hydro-Québec est affiliée avec Air Liquide dans une compagnie qui s'appelle Hydrogenal. Hydrogenal fournit présentement la NASA entre autres pour envoyer la navette spatiale alors qu'elle volait dans l'espace, fournit Walmart, le Centre de distribution en Alberta, fournit les autobus qui ont arrêté de faire marcher à Vancouver, qui avaient été faits pour les olympiques, et je pourrais vous en nommer beaucoup d'autres qui me viennent pas à la mémoire.

1950 Ah excusez! Entre autres l'aéroport de Dorval, le plus proche de chez nous, fonctionne à l'hydrogène. Tous les "forklifts", tous les autobus et toutes les navettes sur la piste, avec de l'hydrogène de Bécancour, alors que la plupart des Québécois et moi-même ne savaient même pas c'était quoi l'hydrogène voilà à peine deux (2) ou trois (3) ans.

1955 Aussi, l'aéroport de Vancouver fonctionne avec de l'hydrogène qui est acheminé du Québec, de Bécancour, qui fait le trajet de cinq mille deux cents kilomètres (5200 km).

1960 Ça fait que ce n'est plus une affaire qui est juste dans mon imagination. L'hydrogène est très présent chez nous, et puis assez présent que dans le document du gouvernement du Québec, en tout cas le projet Euro-Quebec Hydro-Hydrogen, on mentionne que!

«The hydrogen project and shipping site will be the harbour of Sept-Iles at the mouth of the St. Lawrence River which is ice free over year. It is connected to the five hundred (500) kilometer Churchill Falls.»

1965 Depuis ce temps-là, on n'en a plus reparlé, mais on a fait des barrages sur toute la Côte-Nord alors qu'on est déjà en surplus énergétique, puis on sait pas quoi en faire, puis qui crée un déficit économique pour Hydro-Québec.

1970 Ça fait que si Hydro-Québec n'y a pas pensé, bien, ce serait le temps qu'ils y pensent alors qu'ils sont propriétaires de la plupart des brevets dans l'hydrogène.

Je sais que vous avez une grosse journée de faite, messieurs les Commissaires, puis dans les grandes lignes, c'était ce que je voulais apporter à votre attention.

1975 Je voulais vous dire que dans mon optique, l'industrie nucléaire est terminée, l'industrie uranifère, l'exploitation et l'exploration, c'est terminé. Ces mêmes compagnies là, pendant que nous, on s'attarde tous à trouver des solutions puis de faire des débats puis des audiences publiques sur une énergie qui est dépassée, je crois qu'on devrait tous mettre nos énergies vers le futur et laisser les énergies dinosaures s'éteindre d'elles-mêmes.

1980 Ça fait que je vous remercie de m'avoir reçu.

PAR LE PRÉSIDENT :

1985 Merci.

PAR LA COMMISSAIRE :

1990 En fait, peut-être pas une question, c'est peut-être plus, je veux m'assurer que j'ai bien compris votre présentation!

Vous nous dites, l'énergie nucléaire, elle est condamnée à disparaître parce qu'il y a des alternatives dont peut-être les alternatives venant de l'hydrogène.

1995 S'il n'y avait pas cette alternative-là, ce serait quoi votre position par rapport à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium?

PAR M. KEVIN COUTTS :

2000 Je suis totalement contre pour des raisons de protection de l'eau, de l'eau potable.

Je suis contre parce que si le gouvernement américain peut pas ramasser un site aussi important que le parc national du Grand Canyon, au Québec on n'en ramassera pas plus.

2005 L'industrie nucléaire n'est pas, d'après toutes les choses que j'ai vues, une compagnie, une filière qui déborde d'honnêteté. Leur but, c'est de faire leurs projets, et puis la suite, je pense pas que nous, on fait partie de leurs préoccupations.

2010 Puis la preuve, c'est qu'eux investissent, puis quand on parle de salaires, oui, c'est très bon, et quand on parle d'éoliennes, oui c'est bon, sauf que l'hydrogène accompagne ces énergies-là, et

le fait de pouvoir stocker l'hydrogène nous permet d'entreposer de l'électricité et de la retirer au besoin, éliminant de cette façon-là les surplus énergétiques que nous avons.

PAR LE PRÉSIDENT :

2015

Vous avez dit au début de votre exposé que selon vous, les mines d'uranium, c'est pas parmi nous pour très longtemps.

2020

Comment vous expliquez que les investisseurs sont prêts à mettre des dizaines de millions présentement, puis je parle pas en Saskatchewan avec des taux de concentration très forts, beaucoup moins au Québec, s'il n'y a pas d'avenir? Vous êtes convaincu que ces gens-là veulent absolument perdre de l'argent et le tirer par la fenêtre?

PAR M. KEVIN COUTTS :

2025

Non. C'est que les transitions peuvent durer entre dix (10) et vingt (20) ans, et puis la transition des énergies existantes présentement vont durer encore, que ce soit le pétrole ou l'uranium, vont durer encore une dizaine d'années.

2030

Puis dans le cas du projet Matoush dans les monts Otish, ça aurait pris quelques années pour l'exploiter, puis ça aurait été fini, puis ils auraient retiré les derniers – cette industrie-là est déjà en marche, puis elle est déjà rentable pour eux. Ça fait que chaque jour puis chaque année qu'ils peuvent l'étirer un petit peu, c'est rentable pour eux.

2035

Mais ils savent que l'hydrogène s'en vient, puis d'un côté, ils voudraient exploiter encore – la fenêtre est en train de se fermer, c'est ça qui arrive – puis eux voudraient exploiter avant que cette fenêtre-là ferme.

2040

Et puis de l'autre bord, bien, ils sont en train d'investir massivement dans l'hydrogène. Et puis les compagnies de pétrole, c'est la même chose, puis EDF, c'est la même chose.

2045

Puis si on regarde, on fait une petite recherche vite sur Google sur Internet, on va se rendre compte que Exxon, Irving, Total, TransCanada et Enbridge sont très impliquées présentement et font beaucoup beaucoup d'investissements dans les compagnies d'hydrogène. Ils préparent leur sortie, ils préparent leur entrée en même temps.

2050

Et puis je voudrais féliciter, si je peux, parce que quelqu'un qui m'a beaucoup inspiré depuis plusieurs années dans le monde environnemental, et puis ce monsieur-là a écrit un article «Plaidoyer pour le développement de la filière hydrogène», donc je sais qu'il connaît très bien le dossier.

Et puis en terminant, je voudrais juste lire un petit paragraphe qu'il a écrit :

2055 «Le Québec doit se doter d'une stratégie de développement de la filière hydrogène comme il l'a fait pour les biotechnologies et les technologies de l'optique, d'autant plus que le marché international pour cette forme d'énergie propre explose littéralement.»

Vous savez qui l'a écrit? C'est un monsieur Francoeur du Devoir.

2060 Ça fait que merci, monsieur Francoeur, pour l'inspiration que vous m'avez donnée dans le monde environnemental.

PAR LE PRÉSIDENT :

2065 C'était dans une autre vie.

PAR M. KEVIN COUTTS :

C'était dans une autre vie, mais merci beaucoup, monsieur. Je m'excuse, allez-y!

2070 **PAR LE COMMISSAIRE :**

2075 J'aimerais juste vous poser une question qui est un peu en marge, puisqu'on n'est pas une Commission qui examinons l'hydrogène, mais j'aimerais quand même vous poser une question entre parenthèses!

2080 Il y a eu, l'histoire nous a montré qu'à plusieurs égards, les sociétés civiles et politiques criaient victoire très rapidement ou eurêka pour avoir trouvé finalement la solution miracle. Il y a quelques années, c'était les biocarburants de première génération, jusqu'à, quelques années après, on réalise que oups, c'est pas aussi vert qu'on ne le croyait et donc, on est arrivé avec des biocarburants deuxième génération, biocarburants troisième génération.

2085 On parle d'énergie solaire, on parle d'énergie photovoltaïque, là on dit oups, il faut mettre un bémol, parce que ce sont des cellules, il y a des cellules à base de cadmium entre autres, il faut donc faire attention.

2090 Et je me demandais jusqu'à quel point on arrive – bien sûr, je ne conteste pas les investissements, c'est pas vous qui les inventez, les investissements sur l'hydrogène, mais vous semblez tellement persuadé que c'est une énergie qui va devoir fonctionner, parce qu'elle serait automatiquement verte ou plus verte que les autres.

Pourquoi cette assurance? Au-delà du fait qu'un journaliste de prestige l'avait écrit un jour?

PAR M. KEVIN COUTTS :

2095 En fait, c'est à force de suivre ce journaliste-là que j'ai été sensibilisé par toutes ces choses-là. Mais il a fallu que je me convainque moi-même...

PAR LE COMMISSAIRE :

2100 Qu'est-ce qui vous a convaincu?

PAR M. KEVIN COUTTS :

2105 Parce que faire du gaz avec de l'eau, pour moi, c'était pas croyable. Il n'y a pas du gaz dans l'eau, il y a de l'eau partout. Ça fait que l'eau, pour moi, c'était pour éteindre le feu, pas pour le mettre!

2110 Et puis il a fallu que je me convainque moi-même, puis il a fallu que – bon! Ça fait que moi, j'ai installé, j'ai un vieux camion 1989, un diesel, puis moi, je l'ai installé à l'hydrogène. Donc il est hybride maintenant. Je fonctionne, je sauve à peu près trente pour cent (30 %) de consommation d'essence en mettant de l'eau. J'ai un réservoir à côté. C'est avec le courant de mon alternateur, je fais de l'électrolyse, et puis cette électrolyse-là fait de l'hydrogène qui est envoyé dans le turbo.

2115 Ça fait que tant que je l'avais pas fait moi-même, je ne pouvais pas le croire. Ça dépasse notre imagination.

2120 Puis je pense que les médias ont une part de responsabilité d'alerter et de mettre au courant les citoyens sur ce qui se passe ici au Québec présentement. Parce que le Québec va devenir le plus grand producteur d'hydrogène au monde et on est déjà le plus grand vendeur d'hydrogène au monde. Il y a Hydro-Québec, puis on n'est même pas au courant que Hydro-Québec fait de l'hydrogène, puis ça se fait à Bécancour.

2125 Ça fait que quand tous ces barrages-là puis tous ces surplus-là – c'est comme, il y a un bout du plan que j'ignore, parce que pourquoi est-ce qu'on ferait ça si on sait pas quoi faire avec les surplus, alors qu'on pourrait faire de l'hydrogène, puis ils ont déjà fait des plans, mais ils ont juste cessé d'en parler.

Ça fait que je me suis convaincu en me le prouvant à moi-même que ça fonctionne. Et puis les compagnies d'autos peuvent nous le démontrer, parce que Toyota sort ses modèles l'année

2130 prochaine, alors que la plupart des Québécois savent pas, même pas c'est quoi de l'hydrogène. On peut faire de la soudure avec ça.

2135 Puis l'hydrogène est bon, c'est bon dépendamment comment c'est fait, parce qu'on peut faire l'hydrogène avec l'énergie nucléaire, en faisant l'électricité avec les centrales nucléaires, puis beaucoup en font.

2140 Sauf que la meilleure façon de faire de l'énergie l'hydrogène, c'est avec l'hydroélectricité. Quoique je ne suis pas d'accord avec toute la quantité de barrages qu'on a faits au Québec, mais avec les éoliennes et les panneaux solaires, bien, l'alternative, elle est là.

2145 Puis c'est pas moi qui le dis. Et puis j'ai pas présenté de mémoire, je l'ai su à la dernière minute que vous étiez là, puis j'ai voulu venir en parler. Mais je peux vous laisser quelques documents sur le sujet si ça vous intéresse.

2145 **PAR LE PRÉSIDENT :**

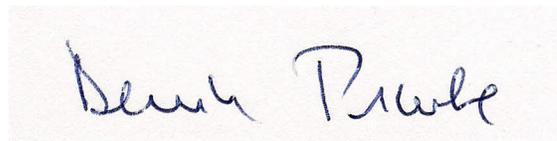
Alors il nous reste à vous remercier. Vous m'avez mis mal à l'aise, je peux vous le dire. Mais en passant, je vais m'en sortir quand même.

2150 Alors merci. Comme c'est le dernier intervenant, je crois pas qu'il y ait d'autres personnes inscrites, madame Leblanc? Non.

2155 Donc on va ajourner la séance et on va reprendre demain après-midi. Merci tout le monde de votre présence et de votre implication.

SÉANCE AJOURNÉE AU 28 NOVEMBRE 2014 À TREIZE HEURES (13 H)

2160 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.



2165 DENISE PROULX, s.o.